

ANS
JAHRE
ANNI
YEARS

A large, stylized number '25' composed of thick, rounded teal lines. The '2' and '5' are interconnected, with the '5' having a horizontal bar at the top and bottom.Three small teal dots of varying sizes arranged in a slight arc.

Rapport
d'activité
2025



Sommaire

Message du Président et du Directeur général 2

Chiffres clés 5

Rapport d'activité Crédit Agricole next bank (Suisse) SA 8

Gouvernance 18

Conseil d'Administration 19

Direction Générale 21

Comité de Direction 21

Comptes statutaires 24

Rapport de l'organe de révision 46



Message du Président et du Directeur général

2025

En 2025, les politiques commerciales américaines, caractérisées par un renforcement du cadre tarifaire et la mise en œuvre de mesures restrictives ciblées, ont pesé sur les perspectives de croissance et sur le climat d'investissement. Selon plusieurs analyses économiques, ces évolutions ont accentué l'incertitude conjoncturelle et freiné l'élan exportateur national, notamment dans les secteurs industriels spécialisés tels que le pharmaceutique, l'industrie chimique et les biens d'équipement. Certains prévisionnistes ont alors revu à la baisse leurs anticipations pour 2026.

En Suisse, la croissance économique est ainsi demeurée modérée, avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) estimée à environ 1.2% selon le SECO. Cette performance a été soutenue par une demande intérieure résiliente, tout en restant affectée par des facteurs externes défavorables, en particulier les tensions persistantes du commerce international. Le marché du travail suisse est, quant à lui, resté globalement solide. Le taux de chômage moyen s'est établi autour de 2.9% en 2025, confirmant un niveau historiquement bas en comparaison internationale, malgré une normalisation progressive après plusieurs années de forte tension sur l'emploi. Cette stabilité a contribué à préserver la confiance des ménages et à soutenir la consommation intérieure.

Parallèlement, la politique monétaire de la Banque nationale suisse a poursuivi son assouplissement en abaissant son taux directeur à 0.25% en mars 2025, avant de le ramener à 0% en juin 2025, afin notamment de soutenir l'activité. Cette politique a permis de maintenir l'inflation à un niveau maîtrisé et de favoriser des conditions de financement plus attractives. Cet environnement monétaire a ainsi progressivement soutenu l'investissement et le marché hypothécaire, tout en maintenant des exigences élevées en matière de gestion des risques.

En 2025, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a poursuivi ses investissements dans les compétences de ses collaborateurs et dans les services digitaux: les domaines du conseil à forte valeur ajoutée avec la montée en puissance de la planification financière et le lancement de l'application *Pilla*, dédiés à la prévoyance sont des marqueurs forts de la politique de l'entreprise. L'ambition stratégique de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA est d'offrir à ses clients une expérience de premier ordre et un accompagnement d'excellence.



Laurent Bennet
Président



Fabrice Bouffet
Directeur général

Les indicateurs de satisfaction client se maintiennent à des niveaux élevés, témoignant de l'engagement durable des équipes en faveur de la qualité de service et de l'excellence opérationnelle.

L'attractivité de la marque employeur, citée dans le top 10 des meilleurs employeurs en Suisse dans sa catégorie, ainsi que la qualité de l'expérience collaborateur demeurent notre priorité, reconnues comme des leviers essentiels de performance et de satisfaction client à long terme. Forte de plus de 240 collaborateurs, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA accompagne désormais plus de 71'000 clients et enrichit continuellement son offre de produits et services.

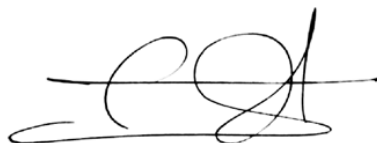
Sur le plan financier, la Banque affiche des résultats solides, en ligne avec ses ambitions stratégiques. Cette dynamique se traduit par un produit net bancaire de 93,5 MCHF, en hausse de 5.6% par rapport à l'exercice précédent, et un bénéfice net de 11,1 MCHF. La robustesse de son modèle d'affaires, combinée à une gestion rigoureuse des coûts, du capital et des risques, permet donc à la Banque de poursuivre son développement de manière durable et confirme sa solidité dans un environnement bancaire hautement concurrentiel et toujours plus exigeant. Par ailleurs, *Fitch ratings* a confirmé la note à long terme de A avec une perspective stable, témoignant également du soutien fort de ses actionnaires et du Groupe Crédit Agricole.

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a également poursuivi le déploiement de sa stratégie de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), pleinement intégrée à son modèle de développement et en cohérence avec les valeurs du Groupe.

L'année 2025 revêt un caractère particulier pour la Banque, qui célèbre ses 25 années d'existence. Ce jalon important a été commémoré aux côtés des membres fondateurs de la Banque et de ses Dirigeants successifs, mettant en lumière l'esprit entrepreneurial et le dynamisme qui nous animent tous encore aujourd'hui. Forte d'une gouvernance rigoureuse

et d'une vision stratégique claire, la Banque aborde l'avenir avec optimisme et détermination, fidèle à son rôle de partenaire de confiance pour ses clients, dans un environnement en constante évolution.

Au nom du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, nous remercions l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement et leur professionnalisme, ainsi que nos clients pour la confiance qu'ils nous accordent. Leur fidélité constitue un pilier essentiel de la solidité, de la pérennité et des ambitions futures de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA.



Laurent Bennet
Président



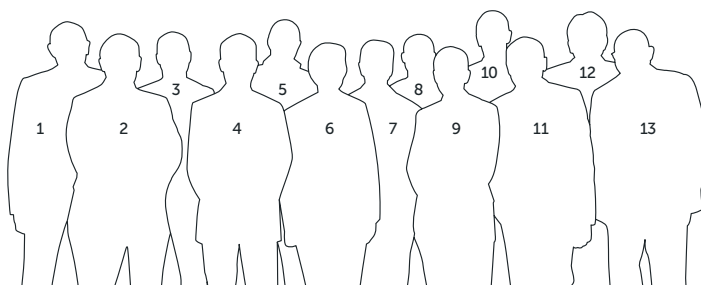
Fabrice Bouffet
Directeur général

Célébration des 25 ans



À l'occasion de la soirée des 25 ans de la Banque, célébrés le 19 décembre 2025 au Musée Olympique de Lausanne, nous avons pu rassembler un certain nombre de dirigeants qui ont contribué à écrire l'histoire de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA telle qu'elle est aujourd'hui.

1. **Raphaël Appert**, Administrateur de Crédit Agricole next bank, Directeur général de la Caisse Régionale Centre-Est, 1^{er} Vice-président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA), Vice-président de Crédit Agricole SA.
2. **Jacques Bourachot**, ancien Vice-président de Crédit Agricole next bank.
3. **Fabrice Bouffet**, Directeur général de Crédit Agricole next bank.
4. **Thibault Reversé**, ancien Directeur général de Crédit Agricole next bank, Directeur général de Crédit Agricole Martinique-Guyane.
5. **Guy Vermeil**, ancien Administrateur de Crédit Agricole next bank.
6. **Catherine Galvez**, ancienne Directrice générale de Crédit Agricole next bank, Directrice générale de Crédit Agricole Provence Côte d'Azur.
7. **René Carron**, ancien Président de Crédit Agricole des Savoie, ancien Vice-président de la Caisse nationale de Crédit Agricole (CNCA), ancien Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA), ancien Président national du Crédit Agricole SA, ancien Président de la Confédération internationale de Crédit Agricole (CICA).
8. **Martial Schouller**, ancien Administrateur de Crédit Agricole next bank.
9. **Jean-Pierre Paviet**, ancien Président du Crédit Agricole des Savoie.
10. **Laurent Bennet**, Président de Crédit Agricole next bank, Directeur général du Crédit Agricole des Savoie.
11. **Jean-Yves Barnavon**, ancien Président de Crédit Agricole next bank, ancien Directeur général du Crédit Agricole des Savoie.
12. **Eric Vial**, Président de Crédit Agricole SA, Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA) et Président du Crédit Agricole des Savoie.
13. **Pascal Desamais**, Président de Crédit Agricole Centre-Est.



Chiffres clés

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA est une banque de droit suisse installée sur le territoire helvétique depuis l'an 2000.

En 2025, le développement digital de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA est resté une priorité, au même titre que le renforcement des compétences de ses collaborateurs, notamment dans les domaines du conseil à la clientèle et de la gestion patrimoniale. La croissance du bilan s'est poursuivie et les résultats financiers sont restés résilients dans un contexte de taux d'intérêt moins favorable qu'en 2024.

Cette année encore, la Banque n'a pas modifié la structure de son capital mais elle l'a augmenté par le bénéfice reporté. Elle peut se prévaloir du soutien de ses actionnaires pour la poursuite de son développement futur, en comptant sur des collaborateurs engagés, au service de tous les clients et de leurs projets de vie.

Date de création	16 novembre 2000
Fonds propres Bâle III	451 MCHF (fonds propres de base CET 1)
Encours crédit	5'925 MCHF
Résultat net	11'093 KCHF
Total bilan	6'911 MCHF
Nombre de clients	71'441
Nombre de collaborateurs	240
Site internet	www.ca-nextbank.ch

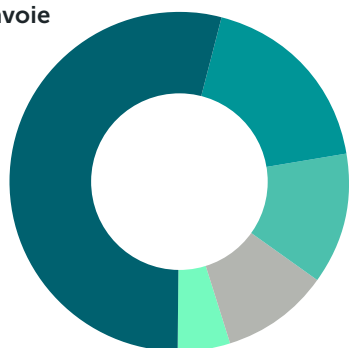
Répartition du capital

L'appartenance au Groupe Crédit Agricole reste un atout de taille pour la croissance et le développement de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en Suisse.

Avec plus de 308 MCHF de capital social, la Banque s'appuie sur ses 5 actionnaires:

54%

Crédit Agricole
des Savoie



5%

CA Indosuez
(Switzerland) SA

18.3%

Crédit Agricole
Centre-Est

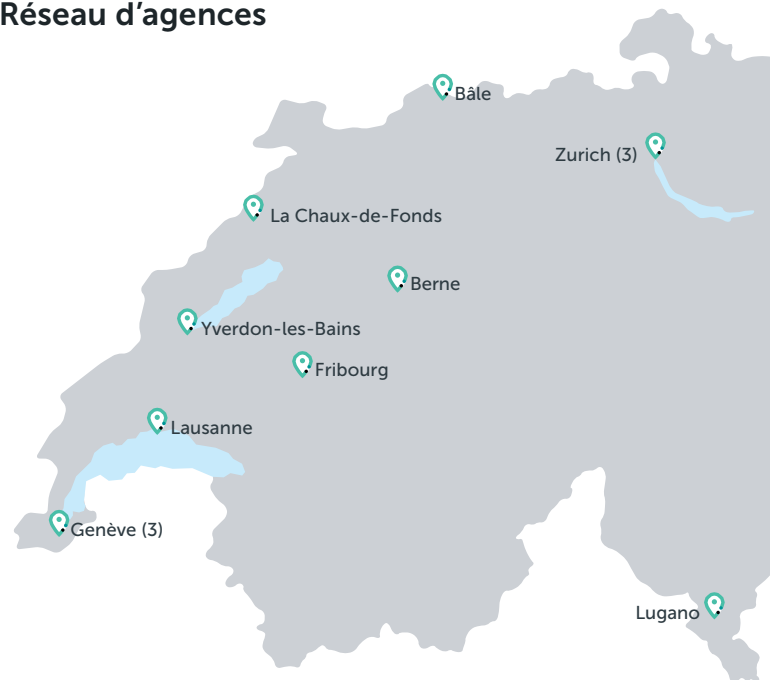
12.6%

Crédit Agricole
Franche-Comté

10.1%

Crédit Agricole
Alsace Vosges

Réseau d'agences



Chiffres clés

Groupe Crédit Agricole en Suisse

Des métiers diversifiés au service de l'économie suisse*

Depuis près de 150 ans, le groupe Crédit Agricole emploie plus de 1'500 collaborateurs dans le pays, ce qui en fait l'un des principaux groupes bancaires étrangers en Suisse.

Aujourd'hui, le Groupe maintient son engagement en Suisse, pour une clientèle diversifiée: institutionnelle, gestion de fortune et de proximité.

Les synergies entre nos spécialistes ont permis de constituer une gamme complète de produits et services bancaires adaptés aux besoins et aux attentes de nos clients.

TOP 3

Groupe bancaire étranger en Suisse

+ 1'500

collaborateurs

9

métiers

Clientèle institutionnelle

- Amundi Investment Solutions
- DPAM CA Indosuez
- CACEIS
- Azqore
- Wealth Dynamix

Clientèle gestion de fortune

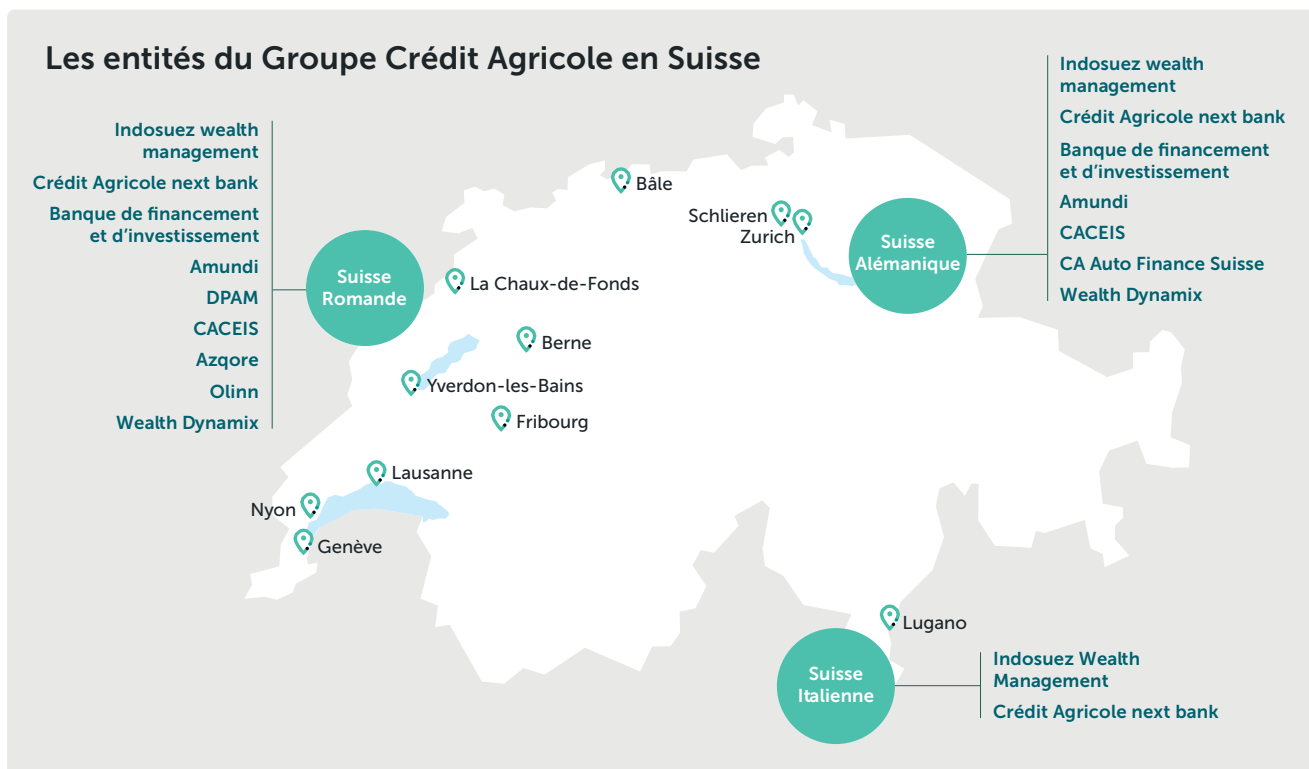
- CA Indosuez (Switzerland) SA

Clientèle de proximité

- Crédit Agricole next bank
- CA Auto Finance
- Olinn

* Source: Brochure Groupe / Un acteur mondial au service de l'économie suisse, 2025 (page 3).

Les entités du Groupe Crédit Agricole en Suisse



Données mondiales au 31.12.2024.

Chiffres clés

Groupe Crédit Agricole à travers le monde

Groupe Crédit Agricole en quelques points*

54 Mios

de clients à travers le monde¹

12.1 Mios*

de sociétaires¹

157'000*

collaborateurs dans le monde*

1^{er}

Financier de l'économie française*

1^{ère}

Banque de proximité de l'Union européenne

(Sur la base du nombre de clients de Banque de proximité)

1^{er}

Gestionnaire d'actifs européen*

10^e

Banque mondiale par le bilan*

* Source: <https://www.credit-agricole.com/notre-groupe/decouvrir-le-groupe-credit-agricole>.



Rapport d'activité

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

Contexte économique

Consolidation économique globale malgré des croissances variées

L'année 2025 s'illustre par une phase de normalisation de l'économie mondiale suite aux chocs inflationnistes et monétaires des années précédentes. Selon les estimations convergentes du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale, la croissance globale s'élève à 3.3%, confirmant ainsi un scénario d'atterrissage en douceur de l'économie sans basculement en récession, mais dont le rythme demeure inférieur à son potentiel de long terme. Cette performance masque toutefois une hétérogénéité persistante entre les grandes zones économiques, reflétant des trajectoires budgétaires et monétaires distinctes.

Aux États-Unis, la croissance atteint 2.1% en 2025 selon le FMI, portée par des fondements économiques solides. La consommation privée, principal contributeur, progresse de 3.5% en rythme annuel, soutenue par un marché du travail résistant malgré un léger ralentissement des créations d'emplois en fin d'année. Le taux de chômage américain progresse ainsi à 4.3% cette année. L'investissement des entreprises, en particulier dans les technologies liées à l'intelligence artificielle et aux semi-conducteurs, contribue également de manière significative à la dynamique de croissance.

La zone euro enregistre une croissance plus modeste de 1.4% en 2025. Le recul de l'inflation et l'assouplissement monétaire ont progressivement amélioré les conditions de financement, favorisant l'investissement et le pouvoir d'achat domestique. Les divergences intra-européennes restent toutefois marquées: l'Allemagne subit les effets d'un ralentissement industriel persistant, tandis que les économies du sud de l'Europe bénéficient de la vigueur du tourisme et des services; la France affiche une croissance modérée, soutenue par l'investissement public, mais contrainte par des marges budgétaires limitées.

L'économie helvétique, quant à elle, confirme sa résilience. Selon le SECO, la croissance du PIB s'établit à 1.2% en 2025, portée par la solidité du secteur des services, la performance du secteur pharmaceutique, ainsi que par une demande intérieure stable, soutenue par une inflation faible et un

marché du travail robuste, comme en témoigne un taux de chômage historiquement bas (2.9%). En outre, le franc est resté structurellement fort, confirmant son rôle de valeur refuge dans un contexte géopolitique incertain, tout en exerçant une pression accrue sur la compétitivité de certains secteurs exportateurs. Les exportations à forte valeur ajoutée ont néanmoins joué un rôle central, malgré un environnement international marqué par des menaces répétées d'augmentation substantielles des droits de douane par l'administration américaine, désireuse de réduire un déficit commercial avoisinant les 40 milliards USD. Un accord bilatéral, intervenu fin 2025, a toutefois permis aux États-Unis de ramener les droits de douane sur les produits suisses de 39% à 15%, en échange d'un assouplissement tarifaire agricole et d'un engagement d'investissement helvétique de 200 milliards USD aux États-Unis; un compromis devant être pérennisé par un accord formel d'ici le 31 mars 2026. Enfin, l'inflation domestique demeure particulièrement faible (0.1% en 2025), nettement inférieure aux niveaux observés dans les principales économies avancées. Cette situation a contribué à préserver le pouvoir d'achat des ménages, tout en posant des défis spécifiques pour la politique monétaire.

Poursuite de l'assouplissement monétaire et soutien à l'économie réelle

L'année 2025 confirme l'inflexion monétaire amorcée en 2024 par les principales banques centrales. La Réserve fédérale américaine a ainsi poursuivi son cycle d'assouplissement à trois reprises (-0.75% au total), ramenant progressivement son taux directeur vers un niveau jugé neutre (3.5% sur les dépôts), tout en conservant un discours prudent face aux risques inflationnistes résiduels. La Banque centrale européenne a suivi une trajectoire similaire, procédant à quatre baisses de taux directeurs cumulant 1% au total, afin de soutenir une croissance encore fragile et de favoriser la transmission du crédit à l'économie réelle.

La Banque nationale suisse s'est distinguée par une posture particulièrement accommodante. Après deux baisses successives ayant ramené le taux directeur de la Confédération à 0%, la BNS a, dès le mois de juin, combiné un taux directeur bas et des interventions ciblées sur le marché des changes, dans un contexte marqué par une inflation

faible et une appréciation du franc. Cette approche a incontestablement permis la stabilité macroéconomique et financière du pays.

L'orientation monétaire mondiale accommodante observée en 2025 a favorisé une amélioration progressive des conditions de financement de l'économie réelle. Le coût du crédit s'est stabilisé, soutenant la reprise de l'investissement, tandis que la désinflation a renforcé la consommation des ménages. Ce cadre monétaire a consolidé le scénario d'une croissance modérée sans récession, caractéristique de l'année écoulée.

Les marchés financiers ont bénéficié de ce contexte destiné à contrer la persistance de l'inflation globale, tout en préservant le dynamisme de l'économie. Ainsi, les marchés américains ont une nouvelle fois surperformé, portés par le secteur technologique: le S&P progresse de 16% et le Nasdaq de 20% en 2025. Les marchés européens affichent une hausse de 18%. En Suisse, la forte pondération de valeurs défensives, notamment dans les secteurs de la santé, a contribué à une volatilité contenue mais également à une performance relative plus modeste (SMI +14%).

Perspectives 2026

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans un environnement de croissance modérée et d'incertitudes structurelles. Le FMI et l'OCDE anticipent une croissance mondiale proche de 3%, inférieure aux moyennes historiques, reflétant les contraintes liées au vieillissement démographique, à la fragmentation du commerce international et à la nécessité d'un assainissement des finances publiques dans de nombreuses économies avancées. Celles-ci devraient poursuivre leur croissance à un rythme contenu, tandis que les économies émergentes demeureront le principal moteur de l'expansion mondiale.

Les risques géopolitiques restent élevés, notamment en raison des tensions commerciales, entraînant des restructurations profondes des chaînes de valeur.

En Europe, les politiques budgétaires de soutien à la croissance resteront contraintes par des niveaux d'endettement élevés, renforçant la dépendance à des politiques monétaires accommodantes. L'OCDE souligne l'importance de réformes structurelles ambitieuses visant à renforcer la productivité, soutenir l'innovation et améliorer la résilience des économies face aux chocs futurs. Les réformes structurelles, notamment sur les marchés du travail et de l'énergie, seront déterminantes pour améliorer le potentiel de croissance à moyen terme.

La Suisse aborde l'année 2026 avec des fondamentaux solides. La stabilité institutionnelle, la discipline budgétaire et la diversification sectorielle constituent des atouts majeurs dans un environnement incertain. La croissance économique devrait légèrement progresser pour atteindre 1.4%, soutenue par l'innovation, les exportations et la

solidité du secteur financier. Toutefois, la persistance d'un franc fort et la dépendance à la conjoncture internationale appellent à la prudence, dans un contexte où la capacité à maintenir un équilibre entre soutien à la croissance et discipline budgétaire demeure primordiale.

Activités 2025

Une année de pilotage maîtrisé et de création de valeur durable

Dans un environnement bancaire suisse caractérisé par une intensité concurrentielle élevée, une pression persistante sur les marges et des exigences réglementaires et de conformité croissantes, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a réalisé en 2025, un bon exercice. Les performances enregistrées traduisent à la fois la solidité du modèle économique de la Banque, la pertinence de ses orientations stratégiques et la qualité de l'exécution opérationnelle sur l'ensemble du territoire suisse.

L'année 2025 se distingue par une croissance homogène et maîtrisée de l'activité, associée à une discipline renforcée dans la gestion des risques et des coûts. La Banque démontre ainsi sa capacité à conjuguer développement du fonds de commerce, équilibre bilanciel et création de valeur durable pour ses clients, dans une logique de performance pérenne.

Une dynamique de conquête solide, diversifiée et équilibrée

À fin décembre 2025, la Banque compte plus de 71'000 clients, conformément aux objectifs fixés en début d'exercice. Le fonds de commerce progresse de 5%, porté par une conquête nette en hausse de 17% par rapport à 2024, confirmant l'attractivité du positionnement de la Banque et l'efficacité des dispositifs commerciaux déployés.

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA confirme sa solidité historique sur le segment des frontaliers français, tout en enregistrant une accélération notable auprès des frontaliers allemands, segment particulièrement dynamique. L'activité à destination des frontaliers italiens poursuit sa montée en puissance, soutenue par la structuration d'une équipe dédiée et par l'inauguration officielle de l'agence de Lugano en octobre 2025, étape clé du déploiement territorial de la Banque.

Concernant le segment des résidents, le développement poursuit sa trajectoire de manière croissante, et en particulier sur les expatriés français, qui représente la plus grande progression en 2025.

L'activité de change enregistre en 2025 une croissance de 5%, en ligne avec l'évolution du fonds de commerce. Dans un contexte de concurrence accrue, notamment de la part des acteurs Fintech, cette performance confirme la pertinence d'un modèle reposant sur la complémentarité entre solutions digitales performantes et accompagnement humain de proximité, permettant de capter et de fidéliser durablement les flux transactionnels de nos clients.

L'équilibre bilanciel au cœur de la stratégie de développement

La collecte bilancielle affiche en 2025 une performance particulièrement robuste, avec une variation de CHF 212 mio, soit +10% par rapport à l'année précédente. La répartition entre clients résidents et frontaliers demeure équilibrée, illustrant la diversification de nos sources de collecte.

L'épargne constituée sur les supports de prévoyance contribue de manière significative à cette dynamique, malgré un environnement marqué par des arbitrages accrus entre liquidités et solutions d'investissement.

En matière de crédit hypothécaire, la performance 2025 est à nouveau remarquable, avec une variation nette de CHF 210 mio. Cette croissance s'inscrit pleinement dans la stratégie de la Banque visant à accompagner durablement ses clients, notamment dans le cadre de la transition énergétique, que ce soit lors de l'acquisition de biens immobiliers ou à l'occasion des échanges liés au renouvellement de financements existants.

L'exercice 2025 est également marqué par une meilleure répartition géographique des projets, avec une dynamique renforcée en Suisse alémanique, résultat direct des investissements réalisés dans le développement du réseau d'agences, notamment à Zurich.

Une forte accélération des activités patrimoniales

La montée en compétences des conseillers, conjuguée au renforcement de l'équipe de planificateurs financiers, a permis en 2025 d'élever encore le niveau de conseil offert aux clients. La planification financière s'impose désormais comme un levier central de création de valeur, tant pour les clients que pour la Banque.

La prévoyance, et plus largement la préparation de la retraite, constitue un enjeu majeur pour une part croissante de la clientèle. Tout au long de l'année 2025, la Banque a intensifié ses actions de proximité à travers des rendez-vous en agence, des échanges à distance et l'organisation d'événements dédiés sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif structuré a permis de réaliser des performances remarquables tant en prévoyance bancaire qu'assurantielle.

Les fonds de placement, distribués via *Liberty* ou par le biais de partenariats avec *Amundi* et *Swisscanto*, connaissent une croissance très soutenue. Dans un environnement de

taux durablement bas, l'intérêt des clients pour les solutions d'investissement s'est nettement renforcé, entraînant une progression significative des souscriptions nettes et des encours sous gestion.

Une base solide pour les développements futurs

Afin de renforcer l'efficacité commerciale et d'améliorer l'expérience client, la Banque a poursuivi en 2025 le rapprochement progressif de ses canaux digitaux et physiques. Cette approche vise à optimiser l'efficacité du modèle de distribution et à proposer un parcours client fluide et cohérent, à distance comme en agence.

Les investissements réalisés dans l'amélioration du parcours d'entrée en relation ainsi que dans la création de la plateforme digitale de prévoyance *Pilla* illustrent concrètement cette ambition, en mettant la technologie au service de la qualité de conseil et de la satisfaction client.

Au final, l'exercice 2025 confirme pleinement la solidité du modèle de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, fondé sur un équilibre rigoureux entre croissance, maîtrise des risques et création de valeur pour ses clients. La qualité des résultats obtenus, la discipline d'exécution et la confiance durable accordée par nos clients constituent des fondations solides pour aborder l'année 2026 avec confiance et ambition maîtrisée.

Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

Mesures et évolutions des émissions carbone

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA reste attentive aux émissions carbone qu'elle génère. À ce titre, la Banque poursuit, chaque année depuis 2022, la mesure de ses émissions liées à son fonctionnement ainsi que celles liées à ses investissements. Les dernières mesures des émissions de fonctionnement, réalisées avec l'aide du cabinet dss+ Consulting au cours de l'année 2025 sur les données de 2024, montrent que la Banque a émis 420 tCO₂, en baisse de 2.3% par rapport à 2023.

Des changements méthodologiques ont été apportés, avec un impact en particulier sur les actifs loués (les agences de la banque), les trajets domicile-travail des collaborateurs et l'électricité. Par ailleurs, le périmètre de mesure a été élargi afin d'intégrer les émissions des prestataires informatiques. Ces évolutions rendent la comparaison avec les années précédentes plus délicates. Néanmoins, une tendance demeure: les émissions liées au trajets domicile-travail des collaborateurs constituent la part la plus importante (28%). Viennent ensuite les émissions des prestations informatiques (26%) et du chauffage des agences (16%).

Face à ces constats, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA réaffirme sa volonté de réduire son empreinte carbone. Elle souhaite ainsi favoriser l'utilisation de la mobilité douce auprès de ses collaborateurs (primes écomobilité, agences proches des transports en commun), dialogue avec ses prestataires informatiques et cherche à favoriser le raccordement au chauffage à distance de ses agences lorsque cela est possible, ou à choisir des bâtiments énergétiquement performants (Pont-Rouge et Stettbach).

La mesure des émissions carbone liées aux financements hypothécaires en Suisse, effectuée avec le partenaire *Wüest Partner*, montre une diminution de 12% des émissions moyennes pondérées des financements hypothécaires sur le scope 1 et 2.

Au 31.12.2024, les émissions moyennes pondérées des biens hypothécaires financés par Crédit Agricole next bank (Suisse) SA représentent:

- 23,5 kg CO₂e/m²/an (contre 27,3 kg CO₂e/m²/an) pour le scope 1 (émissions fossiles directes),
- 1,2 kg CO₂e/m²/an (contre 0,8 kg CO₂e/m²/an) pour le scope 2 (émissions indirectes produites lors de la production d'énergie importée, telle que l'électricité),
- 7,6 kg CO₂e/m²/an (contre 8,6 kg CO₂e/m²/an) pour le scope 3.3 (émissions provenant du processus d'extraction, de production et de transport en amont de la source d'énergie).

Au sein du portefeuille hypothécaire de la Banque, entre 2023 et 2024, la part des biens financés au gaz et au mazout est passée de 65% à 63% et le pourcentage de pompes à chaleur est passé de 19.8% à 23%.

Cette dynamique renforce la volonté de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA d'accompagner ses clients dans la rénovation de leur logement et de les conseiller lors de l'acquisition de logements énergétiquement performants.

La Banque maintient, par ailleurs, son ambition de réduire les émissions (scope 1 et 2) de 58% d'ici 2030, sur la base des émissions de 2022, conformément à un scénario de réchauffement de 1,5°C (scénario CRREM).

Dans le cadre de son projet sociétal 1% Donation, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA poursuit sa trajectoire de RSE

Depuis 2022, la Banque affirme son engagement RSE à travers le programme 1% Donation. En 2025, elle reverse à nouveau 1% de ses bénéfices, soit CHF 125'000.– à des organisations suisses œuvrant pour:

- la protection et la restauration de l'environnement,
- le soutien aux personnes en difficulté,
- le renforcement des liens entre la Suisse et l'Europe.

Un engagement concret et porteur de sens

La sélection des projets s'appuie sur une démarche participative: l'ensemble des collaborateurs est invité à proposer des initiatives qui leur tiennent à cœur. Après évaluation par le Comité RSE, dix projets sont retenus parmi les vingt dossiers soumis. Au-delà du financement, cette action crée du lien, sensibilise et mobilise les collaborateurs autour des grands défis sociétaux. La Banque privilégie des organisations locales, à taille humaine, actives en Suisse et en France voisine, ayant leur siège établi en Suisse, avec un ancrage fort dans leur communauté.

Le Comité RSE a donc réparti, sous forme de donations et/ou de sponsoring, la somme de CHF 125'000.– entre ces divers organismes sélectionnés:

1. **CHF 23'000.–** pour la FEDRE, Organisme dont la vocation est d'être une passerelle entre les acteurs politiques et économiques en faveur du développement durable et de ses composantes économiques, environnementales et sociales, principalement dans la région nommée le « Diamant Alpin (territoire transfrontalier franco-italo-suisse). www.fedre.org
2. **CHF 20'000.–** pour la **Fondation Partage**, acteur majeur de l'aide alimentaire à Genève, la *Fondation Partage* lutte contre la précarité en redistribuant des denrées alimentaires et des produits de première nécessité aux personnes et familles en difficulté, tout en luttant contre le gaspillage. www.partage.ch
3. **CHF 12'000.–** pour **Unitas**, association tessinoise engagée auprès des personnes en situation de handicap visuel. *Unitas* œuvre pour leur autonomie et leur inclusion sociale et professionnelle. www.unitas.ch
4. **CHF 11'000.–** pour **SOS Futures Mamans**. Cette association soutient les femmes enceintes et jeunes mères en situation de détresse, en leur offrant écoute, accompagnement social et aide matérielle, afin de leur permettre d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. www.sosfuturesmamans.org
5. **CHF 11'000.–** pour **Net'Léman**. Engagée pour la protection du lac Léman, *Net'Léman* organise des actions de nettoyage, de sensibilisation et de prévention afin de préserver durablement cet écosystème emblématique. www.netleman.ch
6. **CHF 10'400.–** pour **Servette Chênois Féminin**. Club phare du football féminin suisse, *Servette Chênois Féminin* promeut l'égalité, l'inclusion et le développement du sport féminin, tout en jouant un rôle social important auprès des jeunes. www.sfccf.ch

7. CHF 10'000.– pour **Les Perce-Neige**. La fondation *Perce-Neige* accompagne des enfants et adultes en situation de handicap intellectuel ou multiple, en leur offrant un cadre de vie, des formations et d'épanouissement adapté.
www.perce-neige.ch
8. CHF 10'000.– pour **Myclimate**. Organisation à but non lucratif, *Myclimate* œuvre à protéger le climat à travers des projets de réduction des émissions de CO₂, de compensation carbone et de sensibilisation environnemental, tant en Suisse qu'à l'international.
www.myclimate.org
9. CHF 9'000.– pour **Noetic**. Association fribourgeoise qui accompagne et soutient les jeunes à travers des activités numériques et ludiques à visée éducative, favorisant le lien social et le développement des compétences. www.noetic.gg
10. CHF 8'600.– pour le **Festival du Film Français d'Helvétie (FFFH)**, prévue pour l'édition 2026. Organisme qui a pour mission de faire voyager le cinéma français et francophone en territoire suisse alémanique pour favoriser les échanges culturels.
www.fffh.ch

La Banque poursuit également ses engagements auprès d'autres organismes de la région, comme *Terre des Hommes*, *la Croix-Rouge genevoise* ou encore *Almighty Tree* pour soutenir les personnes malades ou dans le besoin ainsi que pour contribuer à la préservation de l'environnement.

Ressources humaines

Au terme de l'année 2025, qui marquait les 25 ans d'existence de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, notre Banque comptait 240 collaborateurs. Au cours de cet exercice, la Banque a confirmé que sa performance économique va de pair avec son engagement humain. Sa politique de ressources humaines repose sur une conviction forte: la qualité de vie, le respect de l'individu et le développement des talents constituent des leviers essentiels de performance durable.

Une qualité de vie au travail reconnue par une distinction majeure

L'année 2025 a confirmé que les démarches engagées en faveur du bien-être de nos collaborateurs portent leurs fruits. Nous pouvons notamment citer le dispositif de flexibilité permettant de favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, l'amélioration des environnements de travail, ainsi que le déploiement de dispositifs d'écoute et de prévention des risques psychosociaux.

Ces efforts ont été salués par des distinctions externes, notamment par l'obtention de la certification *Great Place to Work* pour la seconde fois en 3 ans, qui vient reconnaître la qualité de notre culture d'entreprise, la confiance entre les équipes et le management, ainsi que la fierté d'appartenance exprimée par nos collaborateurs. La Banque a même été reconnue parmi les *Best Work Place* dans sa catégorie en Suisse (entreprises de tailles moyennes, entre 100 et 250 employés).

Quelques chiffres viennent également illustrer ces propos: un taux de turnover subi de 5%, un taux d'absentéisme de 4% et une ancienneté moyenne proche de 6 ans; des chiffres jamais atteints auparavant.

Développer les talents et favoriser les parcours

La Banque a par ailleurs poursuivi sa politique active de développement des compétences et de gestion des carrières. Nous considérons chaque collaborateur comme un potentiel à révéler et à accompagner dans la durée.

Ainsi, au cours de l'année, les dispositifs de formation ont été renforcés afin d'anticiper les évolutions des métiers bancaires et les transformations digitales. Les mobilités internes ont progressé, permettant à de nombreux collaborateurs d'élargir leurs compétences, de découvrir de nouveaux environnements et de construire des parcours professionnels diversifiés, les promotions internes ont confirmé notre volonté de valoriser l'engagement, la performance et le potentiel, en offrant de réelles perspectives d'évolution. Cette dynamique a contribué à la fidélisation des talents et au maintien d'un haut niveau d'expertise au sein de l'organisation.

Une culture fondée sur le respect et l'inclusion

Le respect de l'individu constitue un principe fondamental de notre modèle social. La Banque veille à garantir un environnement de travail inclusif, exempt de discrimination, dans lequel chaque collaborateur peut s'exprimer, proposer et innover en toute confiance.

Nos actions en faveur de la diversité, de l'égalité professionnelle et de l'inclusion renforcent la richesse humaine de notre organisation et nourrissent notre capacité collective à comprendre et servir la diversité de nos clients en Suisse. Nous sommes ainsi ravis de souligner que la Banque a, une nouvelle fois, obtenu le label *Fair-on-Pay*, une reconnaissance précieuse de notre engagement envers l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Engagement des collaborateurs: un moteur collectif

Les enquêtes internes menées en 2025 ont confirmé un niveau d'engagement particulièrement élevé. Les collaborateurs ont exprimé leur attachement à la Banque, leur confiance dans la stratégie et leur motivation à contribuer à sa réussite.

Cet engagement repose notamment sur une communication managériale transparente, une reconnaissance régulière de la contribution de chacun ainsi que sur la participation active des équipes aux projets de transformation.

Une ambition durable

En fin d'année, plus d'une trentaine de collaborateurs volontaires de la Banque ont travaillé sur un concept de gouvernance responsable intégrée. L'objectif est de créer de la valeur sur les thématiques sociétales, environnementales et de gouvernance afin de servir notre raison d'être: **agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société.** Les résultats tangibles de ces travaux seront visibles en 2026.

En plaçant l'humain au centre de sa stratégie, la Banque poursuit la construction d'un modèle responsable, attractif et pérenne. Notre ambition demeure de s'affirmer comme un employeur de référence, où performance économique et progrès social avancent de concert.

Résultats financiers

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a atteint les objectifs fixés par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2025, dans un contexte de taux d'intérêt moins favorable qu'en 2024.

Le produit net bancaire supérieur à 93 millions de francs, en hausse de 5.6% par rapport à 2024

En 2025, le produit net bancaire (de 93,5 MCHF) dépasse pour la première fois le seuil de 90 MCHF. Il reste porté par le même contributeur historique, le résultat des opérations d'intérêts, qui atteint 53,8 MCHF, en baisse de 7% par rapport à 2024. Cette diminution est largement compensée par un résultat de change de 24,8 MCHF (+17% vs 2024) soutenu par une forte demande de conversion en EUR des revenus en CHF des clients frontaliers et par la hausse des paiements par cartes en EUR ou autres devises. Le résultat de commissions et prestations de service s'établit à 12,5 MCHF (+26% vs 2024) porté par les services bancaires et les revenus d'assurances de prévoyance.

Cette année est également marquée par la finalisation d'un dossier de recouvrement important, qui explique en grande partie le coût du risque positif de 2,3 MCHF. D'autres reprises de provisions témoignent de la qualité des actifs de la Banque qui permet de limiter très fortement les pertes sur crédits dans le temps. Une dépréciation d'un bien en adjudication a été néanmoins nécessaire et se reflète dans les autres résultats ordinaires, à hauteur de -0,3 MCHF en 2025.

L'année 2025 reste marquée par le retour du taux directeur de la BNS à 0% depuis le mois de juin, alors qu'il était encore à 0.5% fin décembre 2024. Dans ce contexte, les produits d'intérêts de la Banque ont significativement diminué (-19.5% vs 2024) sur les intérêts des crédits – dont une grande partie est indexée sur le SARON (Swiss average rate overnight), avec un plancher à 0% pour la clientèle; et aussi, sur les intérêts des dépôts bancaires (dont le compte de la Banque auprès de la BNS). Les obligations détenues dans le portefeuille de la Banque ont également eu un résultat d'intérêt en diminution par rapport à 2024 (-22%). Grâce à un pilotage attentif, les charges d'intérêts ont pu être réduites de 33% par rapport à 2024, limitant ainsi la baisse du résultat brut des intérêts à 7%.

Les charges d'exploitation (69,9 MCHF) sont en hausse de 8% par rapport à 2024. L'augmentation de 7% des charges de personnel reflète la hausse du nombre de collaborateurs observée fin 2024. La hausse des autres charges d'exploitation (+9%) s'explique par le recours à des consultants pour des projets de développement ou réglementaires ainsi que par la comptabilisation en charges de plusieurs développements informatiques.

Les amortissements des investissements long terme de la Banque (nouveau système informatique en 2022, aménagement des nouvelles agences mises en fonctionnement ces dernières années, développements informatiques pour des nouvelles prestations – dont le paiement instantané sortant cette année) restent élevés et atteignent 7,1 MCHF, soit 7.6% du produit net bancaire. Le résultat opérationnel s'élève à 15 MCHF, en baisse de 13% par rapport à 2024. En 2025, la Banque rajoute 1 MCHF aux réserves pour risques bancaires généraux et affiche un résultat net de l'exercice de 11'093 KCHF, en baisse de 19% par rapport à 2024.

Les dépôts de la clientèle augmentent de 10% en 2025 et le bilan continue de grandir

Au 31.12.2025, le bilan de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA s'élève à 6'911 MCHF, en hausse de 2% par rapport à fin 2024. Les dépôts clientèle, qui dépassent 2,3 milliards de francs, ont augmenté de 10% cette année, dans la continuité de la croissance observée en 2024, témoignant de la confiance de nos clients. Le stock de *Covered Bonds* émis atteint 1,7 milliards de CHF et coexiste avec les emprunts auprès de la *Pfandbriefbank* pour plus de 450 MCHF.

Le refinancement de marché collatéralisé a été complété par 200 MCHF de placements privés, conformément à la stratégie de diversification des sources de refinancement de la Banque. En parallèle, les emprunts bancaires ont diminué de 350 MCHF par rapport à fin 2024.

En 2025, la Banque a financé 210 MCHF de crédits de plus qu'en 2024. Son portefeuille de crédits dépasse ainsi 5,9 milliards de francs, en hausse de 3.7% par rapport à fin 2024.

La Banque poursuit le renouvellement de son portefeuille d'investissements obligataires (titres très liquides repo éligibles) qui s'élève à environ 440 MCHF au 31.12.2025.

Suite à la baisse de notation de la France et la sortie de plusieurs titres français du panier BNS, la Banque a réalisé des ventes exceptionnelles afin de se conformer à sa politique d'investissement, sans impact significatif sur le résultat.

De plus, un investissement sous forme de participation, à hauteur de 2,75 MCHF, a été enregistré en juin 2025 dans le capital de la société *b-sharpe*.

Fin 2025, le montant total des réserves pour risques bancaires généraux s'élève à 39,8 MCHF, dont 1,0 MCHF constituées au cours de l'exercice. Les fonds propres Bâle III (fonds propres de base CET1) de la Banque ont augmenté de 5.1 MCHF en 2025.

Les actionnaires restent engagés à maintenir un niveau de capitalisation nettement supérieur aux besoins réglementaires et à soutenir le développement de la Banque qui poursuit la trajectoire de son plan moyen terme de 2023, enrichi de nouvelles perspectives à partir de 2026.

Orientations 2026

En 2026, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA accélérera la mise en œuvre de son projet d'entreprise *Nouvelles Frontières*, en s'appuyant sur les bases solides établies au cours des dernières années. Après une phase de développement et d'enrichissement de son offre, la Banque entre dans une dynamique de consolidation visant à renforcer durablement sa performance, sa solidité financière et la qualité de la relation client.

Sous l'impulsion de son nouveau Directeur général Fabrice Bouffet, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA poursuivra une croissance équilibrée de ses activités.

Celle-ci reposera sur le renforcement de la collecte de dépôts clientèle, l'accélération de la digitalisation au service de ses clients et une gestion rigoureuse des risques. La Banque continuera par ailleurs à développer ses activités



De gauche à droite:
Fabrice Bouffet, Directeur général, **Isabelle Amschwand**, Vice-présidente et **Laurent Bennet**, Président.

de conseil client à forte valeur ajoutée. Elle entend accélérer le développement de son offre de planification financière, capitaliser sur la montée en puissance de sa plateforme de prévoyance en ligne *Pilla* et enrichir progressivement sa gamme de solutions d'investissement.

En parallèle, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA poursuivra ses investissements dans ses outils digitaux, notamment son application de mobile banking, afin de rester à la pointe des technologies et d'offrir la meilleure expérience possible pour ses clients. Ces innovations s'inscriront dans l'ensemble des parcours clients, qu'ils soient digitaux ou physiques, avec pour priorité la simplicité, la sécurité et l'excellence opérationnelle.

En matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), Crédit Agricole next bank (Suisse) SA continuera en 2026 de décliner sa Gouvernance Responsable sur les enjeux environnementaux et sociaux dans sa stratégie et ses processus décisionnels. La Banque poursuivra également ses actions visant à réduire son empreinte environnementale et renforcera la formation ainsi que la sensibilisation de ses collaborateurs à ces enjeux.

Enfin, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA maintiendra le développement des compétences et l'engagement de ses collaborateurs au cœur de son projet. L'attractivité de la marque employeur et la qualité de l'expérience collaborateur resteront des priorités, reconnues comme des leviers essentiels de performance durable et de satisfaction client.

L'année 2026 marquera également les 150 ans de présence du Groupe Crédit Agricole en Suisse, un héritage solide qui illustre la confiance de ses clients et son engagement durable sur le territoire helvétique. Grâce aux synergies entre les différentes entités, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA contribuera au rayonnement du Groupe Crédit Agricole et consolidera sa position sur le marché suisse, afin de continuer à offrir à ses clients des services toujours plus performants et adaptés à leurs besoins, tout en soutenant l'économie locale.

L'ensemble des équipes de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA restera ainsi pleinement mobilisé pour poursuivre la construction d'une banque responsable, performante et innovante, au service de ses clients.

Organisation de la Banque

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de huit membres au moins, dont cinq pris parmi les représentants des actionnaires. Il désigne son Président et son Vice-président.

Le Président est à la tête du Conseil d'Administration et le représente tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise. Il marque de façon déterminante la stratégie, la communication et la culture de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration est l'organe responsable de la haute direction de la Banque, de sa surveillance et de son contrôle. Il définit la politique générale de la Banque.

Le Conseil d'Administration a institué un Comité d'Audit et des Risques, un Comité des Crédits du Conseil d'Administration et un Comité de Direction.

Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration a institué un Comité d'Audit et des Risques qui se compose d'au moins trois membres du Conseil d'Administration, remplissant les conditions suivantes:

- le Président du Conseil d'Administration ne fait pas partie du Comité d'Audit et des Risques;
- la majorité des membres doivent satisfaire aux critères d'indépendance définis par l'autorité de surveillance.

Les membres du Comité d'Audit et des Risques sont:

- Carlo Lombardini, Administrateur indépendant de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, Président du Comité d'Audit et des Risques
- Oliver Hofmann, Administrateur indépendant de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA
- Stéphane Roger, Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

Le Comité d'Audit et des Risques n'a pas de pouvoir décisionnel. Il rapporte et soumet ses conclusions et recommandations au Conseil d'Administration, qui dispose du pouvoir de décision.

Comité des Crédits du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a institué un Comité des Crédits du Conseil d'Administration, qui se compose de six membres du Conseil d'Administration, à l'exclusion des membres du Comité d'Audit et des Risques. Le Comité ne peut valablement délibérer qu'en la présence de minimum quatre membres, dont au moins un membre indépendant. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

Sont invités permanents non décisionnaires le Directeur général et le Directeur des Opérations.

Le Comité a le pouvoir décisionnel en matière d'octroi de crédits, conformément aux compétences définies dans le règlement interne.

Comité de Direction

Le Conseil d'Administration a institué pour une durée indéterminée un Comité de Direction qui est l'organe de direction de la Banque et auquel est confiée la conduite opérationnelle de la Banque, dans les limites de la stratégie et des politiques fixées par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration désigne le Directeur général, son suppléant (qui remplace le Directeur général lors de ses absences), ainsi que les autres membres du Comité de Direction.

Le Comité de Direction se compose de cinq à sept membres, dont le Directeur général, qui représentent les activités et métiers de la Banque (Commercial; Opérations; Finances & Pilotage; Risques, Juridique & Compliance; Développement; Digital, Informatique et Patrimoine).



De gauche à droite:

Audrey Rozen-Doerks, Directrice commerciale, **Hubert Cunin**, Directeur des opérations, **Georgiana Solanet**, Directrice finance et pilotage, **Fabrice Bouffet**, Directeur général, **Maxime Charton**, Directeur digital, informatique & patrimoine et **Guillaume Lacaze**, Directeur risques, juridique et compliance.

Fonction Compliance

Le Comité de Direction a institué une «Fonction Compliance», ayant pour rôle de mettre en place des systèmes et des processus internes appropriés pour maintenir en tout temps la compliance au sein de la Banque.

La «Fonction Compliance» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus.

Fonction Contrôle des Risques

Le Comité de Direction a institué une «Fonction Contrôle des Risques», ayant pour rôle de surveiller, en tant que fonction de contrôle indépendante, le profil de risque de la Banque, notamment à l'aune de la tolérance au risque et des limites en matière de risques, de veiller à l'application, à tous les niveaux hiérarchiques de la Banque de la «Politique de gestion des risques» arrêtée par le Conseil d'Administration.

La «Fonction Contrôle des Risques» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus.

Les instances de contrôle indépendantes (fonction Compliance et fonction de Contrôle des risques) disposent d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation, dans le cadre de leurs tâches.

Révision Interne

Le Conseil d'Administration a instauré une «Révision Interne», qui lui est directement subordonnée et qui lui rend directement des comptes. Le Conseil d'Administration nomme et révoque le responsable de la Révision Interne. Sur décision du Conseil d'Administration, la fonction de Révision Interne peut être externalisée à la Révision Interne de la société mère.

La Révision Interne exécute les tâches de révision et de surveillance qui lui sont confiées en toute indépendance. Elle dispose d'un droit d'accès, de consultation et de contrôle illimité au sein de la Banque. Une charte d'audit précise l'organisation, les tâches et les responsabilités de la Révision Interne.

La Révision Interne doit répondre aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit (IIAS).

Comités émanant du Comité de Direction

Le Comité de Direction s'appuie sur différents comités décisionnels, auxquels il peut déléguer une partie de ses attributions. Il fixe dans des règlements spécifiques la composition, la fréquence, les compétences et le fonctionnement de chacun de ces comités, dans la mesure où cela n'est pas réglé dans les dispositions du règlement interne.

Les principaux Comités mis en place sont les suivants :

Comité des Crédits niveau 1

Le Comité décide de l'octroi de dossiers de crédits relevant de sa compétence, conformément à la politique et aux directives internes en vigueur.

Le Comité se compose d'un Président et de deux membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur des Opérations. Les deux autres membres décisionnaires du Comité des Crédits sont un membre du Comité de Direction (à l'exclusion du Directeur Risques, Juridique & Compliance et du Directeur Commercial), et le responsable du Service Crédits.

Comité des Crédits niveau 2

Le Comité décide de l'octroi de dossiers de crédits relevant de sa compétence, conformément à la politique et aux directives internes en vigueur.

Le Comité se compose d'un Président et de deux membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur général. Les deux autres membres décisionnaires du Comité des Crédits sont le Directeur des Opérations et le responsable du Service Crédits.

Comité des Fonctions de Contrôle Interne

Le Comité est l'organe chargé de la surveillance du dispositif de contrôle interne.

Il veille d'une part, à la cohérence, la coordination et l'efficacité des missions des Fonctions Compliance et Contrôles des Risques, de la révision interne et de la révision externe et d'autre part, à ce que les activités de la Banque soient conformes aux prescriptions légales, réglementaires et internes et qu'elles respectent les normes et règles déontologiques applicables.

De plus, il s'assure du respect en tout temps des conditions d'autorisation pour l'exercice de l'activité de la Banque. Il définit la politique générale de la Banque en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et d'activités *cross-border*.

Le Comité est composé d'un Président et de membres permanents. Le Président est le Directeur général. Les membres permanents sont le Directeur Risques, Juridique & Compliance, le Directeur des Opérations, le responsable du service Risk Management, le responsable du service Compliance. Le responsable de la Révision Interne, le

Directeur et les responsables des Services Risques et Conformité de Crédit Agricole des Savoie sont invités pour les sujets touchant à leur champ de responsabilités. Les invités n'ont pas droit de vote.

Comité de Diligence

Le Comité est l'organe compétent pour valider les entrées en relation avec des clients à risques accrus au sens de l'OBA-FINMA.

Il est également compétent pour statuer sur le maintien des relations avec des clients à risques accrus, selon la fréquence de revue périodique définie par la Banque.

Le Comité se compose d'un Président et de trois membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur général. Les trois autres membres du Comité de Diligence sont le Directeur Commercial, le Directeur Risques, Juridique & Compliance et le responsable du Service Compliance. Les décisions se prennent à la majorité. En cas d'égalité, la voix du Directeur Risques, Juridique & Compliance est prépondérante.

Comité Financier

Le Comité est notamment chargé d'élaborer la politique de gestion financière de la Banque, de définir les règles relatives à la gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité et d'en assurer le suivi, ainsi que de déterminer la politique de placement des fonds propres.

Le Comité Financier est composé d'un Président et de membres permanents. Le Président est le Directeur général. Les membres permanents sont le Directeur Finances & Pilotage, le Directeur Risques, Juridique, & Compliance, le responsable du service Contrôle de gestion et RSE, le responsable du service Trésorerie et Change et le responsable du service Risk Management.

Comité RSE

Le Comité RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) élabore et pilote la politique RSE de la Banque, décide des actions à mettre en œuvre pour en assurer le déploiement et suit leur avancement.

Le Comité se compose d'un Président et de neuf membres permanents. Le Président est le Directeur général, suppléé par le Directeur du Développement. Les membres permanents sont le Directeur commercial, les responsables des services Marketing, Communication, Crédits, Ressources humaines, Contrôle de gestion et RSE, Compliance, Risk Management, Développement et Transmission.

Gouvernance



Laurent Bennet

Président de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, Directeur général de la Caisse Régionale des Savoie

Diplômé d'AgroParisTech et de l'Institut Technique de Banque, il a démarré sa carrière dans une organisation agricole. Il a ensuite effectué l'essentiel de son parcours au sein du Groupe Crédit Agricole, d'abord à la Caisse Régionale du Morbihan comme chargé d'affaires Entreprises, puis comme Responsable de marché pour l'Agriculture et adjoint du Directeur des crédits. En 2004, il a rejoint la Caisse Régionale de Pyrénées Gascogne, où il a occupé différentes responsabilités, notamment celle de Directeur des entreprises et de Directeur de réseau. Il a été nommé Directeur général adjoint de la Caisse Régionale des Savoie en 2009. En 2013, il a rejoint Crédit Agricole SA comme adjoint du Directeur des risques groupe, puis en 2016, il a été nommé Directeur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des services aux entreprises. Depuis 2019, il est Directeur général de la Caisse Régionale des Savoie.



Isabelle Amschwand*

Vice-présidente de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

Licenciée en droit de l'Université de Lausanne et titulaire d'un certificat d'administratrice ACAD, elle a commencé son parcours professionnel dans les administrations cantonale et fédérale. Par la suite, elle a occupé les fonctions de Directrice de la succursale romande de Willis Towers Watson, puis de Directrice générale de Trianon SA, des sociétés spécialisées dans le conseil, les caisses de pension et les ressources humaines. Fondatrice en 2019 de la société Astia SA, elle accompagne des entreprises et dirigeants dans leur processus d'évolution et de recherche d'une bonne gouvernance. Administratrice indépendante au sein de plusieurs Conseils en Suisse, présidente de swissVR (réseau national pour les membres de conseil d'administration), elle a fait partie des 100 personnalités de l'année 2020 en Suisse romande selon le journal *Le Temps*.



Raphaël Appert

Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et Directeur général de la Caisse Régionale Centre-Est

Diplômé de l'EDHEC, il évolue depuis 1983 au sein du Groupe Crédit Agricole où il a occupé plusieurs postes de dirigeant de Caisses Régionales, dont celui de Directeur général de la Caisse Régionale de Val de France et celui de Directeur général de la Caisse Régionale Centre-Est depuis 2010. Il est également premier Vice-président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole, Vice-président de Crédit Agricole SA et Vice-président de la SAS Rue La Boétie.

* Membre indépendant au sens de la circulaire 2017/01.

Conseil d'Administration



Carlo Lombardini*

Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, Président du comité d'audit et des risques, Administrateur et avocat à Genève,

Docteur en droit et spécialiste des services bancaires et financiers, Membre du conseil d'administration de EFG Bank et EFG International, Membre du comité des risques de ces établissements et Président du comité crédits

Associé au sein de l'étude Poncet Turrettini à Genève depuis 1990, il représente et assiste des banques, des négociants en valeurs mobilières et des gérants de fortune. Il est professeur associé à la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'Université de Lausanne (chaire de droit bancaire et cours de méthodologie juridique avancée). En charge de la rédaction, avec son équipe, de iusMail Droit Bancaire, il est également l'auteur de divers ouvrages et de nombreux articles dans le domaine du droit bancaire.



Oliver Hofmann*

Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et CEO de Vebego

Titulaire d'un diplôme fédéral en économie d'entreprise et d'un master en Sciences of Real Estate (Université de Zurich), ce diplômé de la Controller Akademie (Allemagne) a occupé des fonctions au sein de plusieurs banques ainsi que chez IBM en Suisse. Ayant passé 12 ans chez UBS AG à Zurich en tant que Manager, puis Head of Real Estate M&A, il est depuis le 1^{er} août 2025 CEO de Vebego SA. Président et membre de nombreux conseils d'administration, associations et établissements d'éducation, il est aussi l'auteur d'articles dans le domaine immobilier.



Marc-André Poirier

Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et CEO de CA Indosuez (Switzerland) SA

Titulaire d'un MBA de HEC Paris et du Corporate Director Program (CDC) de la Harvard Business School, il a débuté sa carrière à la Société Générale à Tokyo en 1988. Il a occupé les postes de Chief Executive Officer (CEO) de SG Securities en Corée et de la Société Générale pour la Chine. Ayant rejoint le Groupe Crédit Agricole en 2007, il a été successivement CEO du Japon, de l'Asie pacifique et des Amériques. Depuis décembre 2022, il est Chief Executive Officer d'Indosuez Wealth Management en Suisse, Senior Country Officer pour le groupe Crédit Agricole en Suisse ainsi qu'Administrateur de Crédit Agricole (Suisse) SA.

* Membre indépendant au sens de la circulaire 2017/01.

Conseil d'Administration



Stéphane Roger

Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et Directeur général adjoint de la Caisse Régionale des Savoie

Diplômé de la Skema Business School (France), il a rejoint le Groupe Crédit Agricole en 2003 où il a occupé, jusqu'en 2019, différents postes de direction auprès de Crédit Agricole Consumer Finance. De 2019 à 2023, il a occupé les fonctions de Directeur de la stratégie et des finances à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine. Il est Directeur général adjoint de la Caisse Régionale des Savoie depuis mai 2023.



Thierry Cornille

Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et Directeur général de la Caisse Régionale d'Alsace Vosges

Après un BTS agricole, il a vécu au Danemark et aux États-Unis, où il a étudié à l'Université de Minneapolis. Il a ensuite obtenu un Master en économie, marketing et management. Sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole a débuté en 1988 à la Caisse Régionale du Nord-Est au sein du réseau commercial. Elle s'est poursuivie dans un poste de conseil à l'IFCAM (Université du Groupe Crédit Agricole), puis dans des fonctions de Directeur de la Formation à Crédit Agricole SA. Il a ensuite rejoint PACIFICA (Compagnie d'assurance Dommages du Groupe Crédit Agricole) où il a occupé les postes de Directeur des ressources humaines et de Directeur commercial, puis de Directeur général adjoint à la Caisse Régionale de Centre Loire avant d'être nommé Directeur général du Groupe CAMCA (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole).



Matthieu Boraud

Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et Directeur général de la Caisse Régionale de Franche-Comté

Diplômé de l'ESTP et d'un master en management de l'IAE Paris-Sorbonne, il a démarré sa carrière comme ingénieur dans le BTP, puis a rejoint un cabinet de conseil avant d'intégrer le Crédit Agricole en 2002. Matthieu Boraud a exercé différentes responsabilités au sein du Groupe Crédit Agricole, en tant que Directeur du marketing de Crédit Agricole Leasing et Factoring, Directeur du développement des marchés spécialisés à la Fédération Nationale du Crédit Agricole, puis Directeur du développement des ressources humaines à la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie avant d'être nommé Directeur général adjoint de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Alsace Vosges.

Direction Générale



Fabrice Bouffet

Directeur général

Diplômé de la Kedge business School à Bordeaux, il a passé 7 ans au sein du réseau et à la Direction de la stratégie et du marketing de la Société Générale au siège de Paris La Défense.

En 2001, il a intégré la Fédération Nationale du Crédit Agricole à Paris La Boétie avant de rejoindre la Direction des marchés de Crédit Agricole SA en 2005, où il s'occupait de l'innovation, du développement multicanal et du e-business. Il a exercé pendant 15 ans au sein de 3 Caisses Régionales dans l'ouest de la France, les fonctions marketing, gouvernance mutualiste, ressources humaines, risques et secrétariat général et, à partir de 2020, la fonction de Directeur général adjoint au Crédit Agricole Anjou Maine, où il était Dirigeant effectif, en charge notamment du Projet d'Entreprise. Depuis mars 2025, il est Directeur général de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA.

Comité de Direction



Pierre Fortis

Directeur du développement (Suppléant du DG)

La carrière de ce diplômé de la NEOMA Business School de Rouen s'étend sur plus de 30 ans et s'est déroulée en Grande-Bretagne, en France, puis en Suisse. Ayant rejoint le Groupe Crédit Agricole en 2000 en tant que Sous-directeur chez LCL dans différents postes de développement et de fonctionnement, il est devenu Directeur du recouvrement LCL en 2010. Il a ensuite rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2015 en tant que Directeur des crédits et des services bancaires avant de reprendre la Direction commerciale en 2018, puis la Direction informatique, marketing et communication en 2020 et enfin, la Direction du développement en 2023. Il a notamment été chargé de la migration informatique et du projet d'entreprise *Nouvelles Frontières*. Il est également Suppléant du Directeur général.



Audrey Rozen-Doerks

Directrice commerciale

Ingénieure de formation (diplômée de l'École d'Ingénieurs de Genève), elle a plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la banque de détail. Elle assure le management d'équipes commerciales ainsi que d'entités de support (comptes & titres, fondations de prévoyance, banque en ligne et migration informatique). Elle est entrée dans le Groupe Crédit Agricole en 2015 en tant que Responsable du développement des performances et de l'animation du réseau commercial chez Crédit Agricole next bank (Suisse) SA. Membre du comité de direction depuis 2017, elle a d'abord été Directrice marketing, communication, ressources humaines et IT, avant de reprendre la Direction commerciale en 2020.

Comité de Direction



Maxime Charton

Directeur digital, informatique & patrimoine

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Centrale de Lyon et d'un MSc in Management Sciences de l'University de Southampton, il entame sa carrière en 2007 en tant que consultant en stratégie et management, et pilote de nombreux projets de transformation dans le domaine bancaire. Il rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2016, et poursuit son évolution entre l'innovation, les projets de développement et la transformation digitale au sein de la Banque, en dirigeant notamment le programme de migration informatique. Il assume ensuite les fonctions d'Adjoint du Directeur du développement et responsable du marketing en 2023 et pilote le plan stratégique d'entreprise de la Banque. Fort du Parcours Directeur du Groupe Crédit Agricole, il rejoint en septembre 2025 le comité de direction de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, en charge de la Direction digital, informatique & patrimoine.



Hubert Cunin

Directeur des opérations

Diplômé de l'Université Paris IX Dauphine et titulaire d'un master 2 de finance d'entreprises et d'un master en sciences de gestion, il a effectué toute sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole: d'abord au sein de la Caisse Régionale Paris et Île-de-France, puis chez Crédit Agricole SA et enfin au sein de la filiale Crédit Agricole Leasing & Factoring. Durant son parcours professionnel, il a exercé des responsabilités dans divers domaines, dont les Opérations Bancaires et les Crédits (notamment Corporate), l'encadrement des risques et l'intégration de la compliance, le développement commercial, la conception et le déploiement d'offres, la conduite de projets transversaux et la supervision de filiales à l'international. Il a rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2019 en tant que Directeur des crédits et des services bancaires avant de reprendre la Direction des opérations en 2023.

Comité de Direction



Georgiana Solanet

Directrice finance et pilotage

Docteure en mathématiques appliquées (Université Pierre et Marie Curie, Paris) et au bénéfice du Master in Banking and Finance de HEC Lausanne, elle a une expérience professionnelle de plus de 15 ans dans des banques suisses et internationales ainsi qu'auprès de Ernst & Young à Genève. Elle est également certifiée CFA et FRM. Elle a démarré sa carrière à la Banque Cantonale de Genève dans le département Gestion des Risques où elle est devenue Responsable ALM. Elle a également travaillé dans des banques de gestion de fortune telles que Lloyds TSB à Genève ou la banque Lombard Odier & Cie SA dans le domaine de la gestion des risques financiers. Elle a rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2019 en tant que Responsable du Service Financier et a été nommée Directrice finances et pilotage en 2020.



Guillaume Lacaze

Directeur risques, juridique et compliance

Diplômé de l'Institut des Techniques Bancaires (Lyon 6) et titulaire d'un Bachelor Banque-Finance-Assurances, Guillaume Lacaze a effectué l'ensemble de sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole. Il débute au Crédit Agricole du Languedoc avant de rejoindre, en 2005, le Crédit Agricole des Savoie, où il exerce des responsabilités commerciales et managériales en Banque de détail, en multicanal comme Directeur de centre de relation client, puis au marché entreprises en tant que Directeur de centre d'affaires. Il se spécialise ensuite dans les métiers du risque et de la conformité, assumant d'abord la fonction de Responsable compliance du Crédit Agricole des Savoie, puis, dès 2022, celle de Responsable de l'audit interne pour le Crédit Agricole des Savoie et Crédit Agricole next bank (Suisse) SA. En septembre 2025, il rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en tant que Directeur risques, juridique et compliance.

Gouvernance au 31 décembre 2025.



Comptes statutaires

Bilan

En milliers de CHF

	31.12.2025	31.12.2024
Actifs		
Liquidités	425'476	443'457
Créances sur les banques	62'477	70'201
Créances sur la clientèle	241'172	273'427
Créances hypothécaires	5'679'029	5'432'986
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'208	1'191
Immobilisations financières	443'450	502'330
Comptes de régularisation	10'489	10'213
Participations	8'943	6'193
Immobilisations corporelles	24'908	27'422
Autres actifs	12'572	1'472
Total des actifs	6'910'724	6'768'892
<i>Total des créances subordonnées</i>	559	563
<i>– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	–	–
Passifs		
Engagements envers les banques	1'405'612	1'755'135
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	300'000	300'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2'316'506	2'104'542
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	14'432	20'096
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	2'368'000	2'098'000
Comptes de régularisation	23'631	24'998
Autres passifs	15'817	3'757
Provisions	4'874	2'925
Réserves pour risques bancaires généraux	39'783	38'783
Capital social	308'764	308'764
Réserve légale issue du capital	54'650	54'650
<i>– Dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>	54'650	54'650
Réserve légale issue du bénéfice	9'396	8'708
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	8'259
Bénéfice reporté	29'907	26'511
Bénéfice de la période	11'093	13'764
Total des passifs	6'910'724	6'768'892
<i>Total des engagements subordonnés</i>	–	–
<i>– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	–	–

Hors bilan

En milliers de CHF

	31.12.2025	31.12.2024
Engagements irrévocables	252'943	287'171
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3'660	3'660
Total	256'603	290'831

Compte de résultat

En milliers de CHF

	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultat des opérations d'intérêts		
Produits des intérêts et des escomptes	85'408	106'080
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	4'400	5'652
Charges d'intérêts	(35'990)	(53'816)
Résultat brut des opérations d'intérêts	53'818	57'916
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	2'350	(588)
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	56'168	57'328
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	1'405	1'105
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'511	1'188
Produit des commissions sur les autres prestations de service	13'543	12'556
Charges de commissions	(3'980)	(4'944)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	12'479	9'905
Résultat des opérations de négoce – devises	24'850	21'320
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	–	100
Produit des participations	144	132
Résultat des immeubles	66	(70)
Autres produits ordinaires	44	23
Autres charges ordinaires	(517)	(247)
Sous-total Autres résultats ordinaires	(263)	(62)
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(39'064)	(36'436)
Autres charges d'exploitation	(30'859)	(28'266)
Sous-total Charges d'exploitation	(69'923)	(64'702)
Bénéfice brut	23'311	23'789
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(7'085)	(7'074)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	(1'252)	515
Résultat opérationnel	14'974	17'230
Produits extraordinaires	3	285
Charges extraordinaires	(57)	(303)
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	(1'000)	(1'800)
Impôts	(2'827)	(1'648)
Bénéfice de la période	11'093	13'764

Flux de trésorerie

En milliers de CHF

	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)		
Résultat de la période	11'093	–
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	1'000	–
Provisions et autres corrections de valeur	1'949	–
Délimitations passives	–	1'367
Autres positions	960	–
Dividende de l'exercice précédent	–	9'680
Solde	15'002	11'323
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		
Capital-actions/capital-participation/capital de dotation, etc.	–	–
Écritures par les réserves	–	–
Solde	–	–
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		
Participations	–	2'750
Autres immobilisations corporelles	2'514	–
Solde	2'514	2'750
Flux de fonds de l'activité bancaire		
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)		
Engagements envers les banques	–	223'433
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	3'887	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	33'800	–
Créances sur les banques	4	–
Créances sur la clientèle	44'232	–
Créances hypothécaires	–	226'416
Immobilisations financières	61'292	–
Opérations à court terme		
Engagements envers les banques	–	126'090
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	208'077	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	236'200	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	5'664
Créances sur les banques	7'720	–
Créances sur la clientèle	–	11'977
Créances hypothécaires	–	19'627
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	1'017
Immobilisations financières	–	2'412
État des liquidités		
Liquidités	17'981	–
Solde	630'709	630'709

État des capitaux propres

En milliers de CHF

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	308'764	54'650	8'708	38'783	34'770	13'764	459'439
Plan de participation des collaborateurs/ inscription dans les réserves	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation/réduction du capital	-	-	-	-	-	-	-
Autres apports/injections	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Impact de l'évaluation subséquente de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-	688	-	-	(688)	-
Dividendes et autres distributions	-	-	-	-	3'396	(13'076)	(9'680)
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	1'000	-	-	1'000
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice de la période	-	-	-	-	-	11'093	11'093
Capitaux propres à la fin de la période de référence	308'764	54'650	9'396	39'783	38'165	11'093	461'851

Proposition relative à l'emploi du bénéfice

En milliers de CHF

	31.12.2025	31.12.2024
Bénéfice de l'exercice	11'093	13'764
Bénéfice reporté	29'907	26'511
Bénéfice au bilan	40'999	40'274
Répartition du bénéfice		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	555	688
Distribution au moyen du bénéfice au bilan	8'028	9'680
Report à nouveau	32'417	29'906
Total	40'999	40'274

Annexe aux comptes annuels

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

1 | Raison sociale, forme juridique et siège social de la Banque

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a son siège social à Lancy et est organisée sous forme de société anonyme.

La Banque dispose d'agences à Bâle, Berne, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lancy, Lausanne, Lugano, Stettbach, Yverdon-les-Bains et Zurich. L'effectif de son personnel, converti en emplois à temps complet, s'élève à 240 collaborateurs au 31 décembre 2025 (244 à fin 2024).

La Banque est essentiellement active dans le secteur des crédits immobiliers, elle propose également des prestations de banque de détail.

Depuis mai 2022, la Banque a confié le traitement informatique et le trafic des paiements à Avaloq. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de la FINMA, de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont tous soumis au secret bancaire.

2 | Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels

2.1 | Principes généraux

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi sur les banques et à son ordonnance, à l'Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et conglomérats financiers définies par la Circulaire 2020/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et sont évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat. Toutes les transactions conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées le jour de leur conclusion. L'inscription au bilan des transactions conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion, à l'exception des avoirs en compte de virement auprès de la Banque Nationale Suisse qui sont régis par le principe de la date de règlement.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement des transactions ainsi que de la réévaluation, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat.

Les taux de change contre francs suisses utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants:

Cours de clôture

	31.12.2025	31.12.2024
USD	0.7929	0.9061
EUR	0.9310	0.9381
GBP	1.0672	1.1344
JPY	0.5057	0.5764
CAD	0.5783	0.6297

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Créances sur les banques

Les créances sur les banques sont inscrites à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale. Les dépréciations de valeur sur créances compromises sont couvertes par des corrections de valeur individuelles. Les dépréciations sont directement déduites des créances correspondantes et elles sont égales à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où il apparaît que cette créance est compromise.

Valeurs de remplacement positives/négatives (actifs/passifs)

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Des valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés sont calculées et comptabilisées de manière à prendre en compte leur variation de valeur de marché. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs).

Autres actifs/passifs sur opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que les opérations de base couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde du compte de compensation est présenté sous «Autres actifs», voire sous «Autres passifs».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture. Par ailleurs, la Banque peut être amenée à anticiper le dénouement de swaps de taux, par exemple lors de nouvelles émissions obligataires. Les soultes potentielles sont étalées sur la durée restante des swaps dénoués.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation, des titres de créance ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti. Le coût amorti est calculé en prenant en compte l'agio ou le disagio à l'acquisition et en s'assurant que cette différence est répartie sur la durée de la créance. Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées à des opérations d'intérêts». Les titres de participation sont portés au bilan au plus bas du prix d'acquisition ou de la valeur de marché.

Les immeubles repris dans le cadre des activités de crédit destinés à la revente sont évalués au plus bas du coût d'achat et de la valeur de liquidation.

Participations

Sont considérées comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles qui sont utilisées durant plus d'une période comptable sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévisible.

Les durées de vie prévisibles sont les suivantes :

Agencement et installations	10 ans
Core Banking System (CBS)	7 ans
Infrastructure technologique (ITO)	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Autres développements informatiques	3 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Engagements envers les banques et engagements résultants des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les engagements résultant d'opération de financement de titres sont enregistrés à la valeur nominale. Il s'agit de dépôts de fonds consécutifs à des opérations de mise en pension.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts de la centrale d'émission de lettres de gage des banques suisses comprennent les prêts accordés par la Banque de lettres de gage, les Covered Bonds et les emprunts obligataires émis par la Banque. Ils sont évalués à la valeur nominale, l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les «Comptes de régularisation» et réparti sur la durée de la créance (accrual method) dans la rubrique «Charges d'intérêts».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou diminuées sur la base de ces nouvelles évaluations. Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

Impôts

Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur et comptabilisés dans la rubrique «Impôts» dans le compte de résultat. Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «Comptes de régularisation».

Engagements de prévoyance

La Banque a adhéré au Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA pour la couverture des engagements en matière de prévoyance professionnelle des salariés. Pour des membres de la Direction, la Banque peut s'affilier à une institution de prévoyance du Groupe Crédit Agricole SA.

Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan par revue actuarielle, sur la base des états financiers du fonds de prévoyance établis selon la norme *SWISS GAAP RPC 26*, et traités conformément à la norme *SWISS GAAP RPC 16*.

Un éventuel engagement ou avantage économique serait constaté au bilan dans le poste «Provisions» respectivement «Autres actifs», la différence avec l'exercice précédent serait saisie au compte de résultat sous le poste «Charges de personnel».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique «Variation des réserves pour risques bancaires généraux» dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Le cas échéant, ces réserves sont imposées fiscalement.

Engagements irrévocables, engagements conditionnels et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements hors bilan sont présentés à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

2.2 | Modification des principes comptables et d'évaluation

La Banque n'a opéré aucun changement de principe comptable en 2025.

2.3 | Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2025 et jusqu'à l'établissement du présent rapport de gestion.

3 | Gestion des risques

La Banque est exposée aux risques inhérents à ses activités, dont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, de change, de liquidité, ainsi qu'à des risques opérationnels qui incluent les cyber-risques, les risques de conformité et de réputation.

Le Conseil d'Administration valide la politique de gestion des risques proposée par la Direction Risques, Juridique et Conformité. Cette politique définit notamment la gouvernance des risques, les rôles et responsabilités des différents acteurs, ainsi que les dispositifs mis en place pour la gestion des principaux risques dans les limites d'appétit et de tolérance fixées par le Conseil d'Administration.

Les unités d'affaires génératrices de revenus assument leur fonction de contrôle dans le cadre des affaires courantes en gérant les risques et plus particulièrement en assurant la surveillance directe, le pilotage et le reporting. Les instances de contrôle indépendantes (fonctions de contrôle des risques et de conformité) surveillent les risques ainsi que le respect des prescriptions légales, réglementaires et internes. Le rôle des différentes instances de gouvernance de la Banque dans la gestion des risques est décrit au chapitre «Organisation de la Banque».

L'objectif premier de la Banque est de maintenir une solvabilité de premier ordre et de préserver sa bonne réputation. Sa capacité à assumer les risques est déterminée de façon à ce que la Banque, même en cas de survenance d'éléments négatifs, satisfasse aux exigences de capitalisation.

3.1 | Risques de crédit

Prêts à la clientèle

La politique de crédit traite de la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes, si les clients ou les contreparties se trouvaient dans l'incapacité d'honorer leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs (évaluée selon les critères de solvabilité), des gages et des garanties. Elle fixe des limites afin de piloter le risque (par exemple en matière d'exposition géographique, de type de bien financés, de taux de créances sensibles et d'*exception to policy*).

Pour l'estimation des biens immobiliers sur lesquels elle dispose d'un gage hypothécaire, la Banque se fonde sur des valeurs fournies par des experts ou des méthodes d'évaluation reconnues. Pour les crédits couverts par une garantie bancaire, la Banque s'assure de la solvabilité du garant. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque se fonde sur le respect du service de la dette. Les corrections de valeurs sont réexaminées et réajustées périodiquement.

3.2 | Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux naît du déséquilibre entre les échéances et la taille des positions d'actifs et de passifs dans le «banking book» de la Banque (du bilan et hors bilan). Les modifications de la courbe des taux et le comportement de la clientèle, en particulier celui relatif aux dépôts auprès de la Banque, affectent de manière directe le produit net d'intérêt et la valeur économique des fonds propres.

La gestion du risque de taux vise à piloter la marge d'intérêt et la sensibilité de la valeur des fonds propres au risque de taux. Les limites de risque de taux sont proposées par le Comité Financier de la Banque et validées par le Conseil d'Administration. L'exposition au risque de taux est mesurée par les impasses de taux, la sensibilité de la valeur économique des fonds propres et l'impact des variations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt.

La gestion opérationnelle du risque de taux, y compris la mise en place des mesures de couverture, est assurée par le service Trésorerie et Change, rattaché à la Direction Finance et Pilotage, dont le responsable est membre du Comité Financier.

3.3 | Risque de change

La Banque exécute pour le compte de ses clients des opérations de change et n'a pas de position de change ouverte «overnight» au-delà d'une limite très faible fixée par le Conseil d'Administration dans la Politique financière.

3.4 | Risque de liquidité

La Banque est exposée au risque de liquidité: elle a obligation d'honorer ses engagements, présents et futurs, vis-à-vis de la clientèle et des contreparties, ainsi que de satisfaire aux normes réglementaires en la matière. Elle agit dans le but de continuité du refinancement de ses activités à court, moyen et long terme et constitue des réserves de liquidité de manière à couvrir les effets d'une crise de liquidité en divers scénarios. Le cadre de gestion de la liquidité est proposé par le Comité Financier et est validé par le Conseil d'Administration. La gestion opérationnelle est effectuée par le service Trésorerie et Change.

3.5 | Risques opérationnels

On entend par risque opérationnel le risque de perte liée à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, aux personnes ou aux systèmes ou encore à des facteurs externes. Ils incluent notamment les cyber-risques, ainsi que les risques de conformité qui sont décrits au chiffre suivant.

Les risques opérationnels sont systématiquement identifiés, quantifiés, surveillés et reportés afin d'évaluer leur impact financier ainsi que les conséquences qu'entraîneraient une perte de confiance des clients. Ils font l'objet de limites d'appétit fixées par le Conseil d'Administration.

Des cartographies des risques et des contrôles clés y afférents sont définis et revus régulièrement afin d'obtenir une vision d'ensemble des risques opérationnels. Chaque année, le «Business Continuity Plan» est testé. La fonction Contrôle des risques met en place les outils d'analyse des risques, coordonne et supervise le dispositif de contrôle en place au sein des premières lignes de défense afin de prévenir et réduire les risques. Elle rapporte régulièrement aux instances de gouvernance de la Banque la vision d'ensemble des risques opérationnels, les incidents identifiés et leurs impacts ainsi que, le cas échéant, les actions de mitigation entreprises.

3.6 | Risques de conformité

Les risques de conformité sont pilotés par la fonction Compliance qui est chargée de mettre en place des dispositifs, systèmes et processus appropriés, afin de maintenir le niveau de risques dans les limites définies par l'appétit aux risques de la Banque et de respecter les dispositions réglementaires en vigueur.

La fonction Compliance sensibilise et forme les premières lignes de défense sur le respect des règles et informe régulièrement les instances de gouvernance de la Banque sur le niveau du risque.

Les principaux risques incluent les risques de blanchiment d'argent, ceux relatifs au respect des sanctions internationales, à la lutte contre la fraude et la corruption, ainsi que ceux liés au respect des dispositions en matière de protection des données personnelles. Le Comité de Diligence en particulier suit et pilote les risques de blanchiment d'argent liés à l'activité de la clientèle.

4 | Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

4.1 | Créances couvertes par hypothèque

La Banque procède à la fois à un examen de solvabilité du preneur de crédit et de la valorisation du gage immobilier. Le service de la dette est régulièrement surveillé et des rappels sont notifiés dès 30 jours de retard. Les crédits présentant un profil de risque élevé sont réexaminés à fréquence rapprochée. Un besoin de provision est identifié selon le principe décrit dans le paragraphe 2.1 « Créances sur la clientèle et créances hypothécaires » et le paragraphe 4.2 « Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions ».

4.2 | Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées si nécessaire. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilisent directement à la rubrique corrections de valeur et provisions.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés.

Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

Au 31 décembre 2025, la Banque n'a pas constitué de corrections de valeur pour couvrir le risque inhérent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis.

5 | Évaluation des sûretés

5.1 | Créances couvertes par hypothèques

L'estimation des gages immobiliers se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers pour les crédits garantis par des biens situés en Suisse. Les taux d'avance sont fixés sur la base de la valeur réelle du bien déterminée par des expertises internes ou externes ou encore sur la base d'informations fournies par un prestataire externe. Pour les biens situés à l'étranger, la Banque s'appuie sur des rapports d'évaluation externes.

6 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de leur utilisation

6.1 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt, avec l'objectif de réduire la sensibilité de la valeur économique des fonds propres et de protéger le revenu net d'intérêt.

6.2 | Utilisation de la comptabilité de couverture

Types d'opérations de base et de couverture

La comptabilité de couverture est utilisée en rapport avec les créances et engagements dont la valeur est sensible aux fluctuations de taux d'intérêt.

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro-couverture.

Relation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. L'efficacité de la relation de couverture se base sur la réduction de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres une fois les opérations de couverture prises en compte.



Informations relatives au bilan

1 | Répartition des opérations de financement de titres

En milliers de CHF

	31.12.2025	31.12.2024
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	300'000	300'000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	297'941	297'667

2 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

En milliers de CHF

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	227'240	12'832	3'607	243'679
Créances hypothécaires	5'576'652	60'114	44'936	5'681'702
– Immeubles d'habitations	5'571'248	59'860	44'810	5'675'918
– Immeubles commerciaux	5'404	254	126	5'784
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2025	5'803'892	72'946	48'543	5'925'381
31.12.2024	5'573'260	75'502	66'204	5'714'966
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2025	5'801'507	70'637	48'057	5'920'201
31.12.2024	5'569'882	73'096	63'435	5'706'413
Hors bilan				
Engagements irrévocables	89'456	1'699	161'788	252'943
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	3'660	3'660
Total du hors bilan				
31.12.2025	89'456	1'699	165'448	256'603
31.12.2024	58'734	2'882	229'215	290'831

Créances compromises

En milliers de CHF

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2025	49'395	44'215	5'180	5'180
31.12.2024	49'127	40'574	8'553	8'553

Au 31.12.2025, la Banque n'a pas constitué de corrections de valeur pour couvrir le risque inhérent de défaillance sur le portefeuille de crédit non compromis.

3 | Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

En milliers de CHF

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	Swaps	–	–	–	2'208	14'408	895'000
	Contrats à terme	0	–	4	–	–	–
Devises/métaux précieux	Swaps combinés d'intérêts et de devises	–	–	–	–	24	18'620
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.2025	–	–	4	2'208	14'432	913'620
	– Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–	–	–	–	–
	31.12.2024	–	–	–	1'191	20'096	609'691
	– Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–	–	–	–	–
Total après prise en compte des contrats de netting	31.12.2025	–	–	–	2'208	14'432	
	31.12.2024	–	–	–	1'191	20'096	

Répartition selon les contreparties				
		Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)		–	2'208	–

4 | Répartition des immobilisations financières

En milliers de CHF

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Titres de créance	440'956	499'336	443'955	504'215
Immeubles	2'494	2'994	2'494	2'994
Total	443'450	502'330	446'449	507'209

Répartition des contreparties selon la notation*

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance						
Valeurs comptables	385'183	10'155	–	–	–	45'619

* La banque investit uniquement dans des obligations hautement liquides et de qualité, L1 et L2a du panier de la BNS. La répartition se fonde sur les classes de notation de S&P Global Ratings.

5 | Participations

En milliers de CHF

	31.12.2025									
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable au 31.12.2024	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/reprises d'amortissements	Valeur comptable au 31.12.2025	Valeur de marché
Autres participations	6'193	–	6'193	–	2'750	–	–	–	8'943	–
– Avec valeur boursière	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Sans valeur boursière	6'193	–	6'193	–	2'750	–	–	–	8'943	–
Total des participations	6'193	–	6'193	–	2'750	–	–	–	8'943	–

Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

En milliers de CHF

Participations							
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
CAnb Hypothèques (Suisse) SA	Genève	Special purpose vehicle	100	98.0%	98.0%	98.0%	–
Banque des lettres de gage des établissements suisses de crédit hypothécaire SA	Zurich	Émission de lettres de gage	1'200'000	0.54%	0.54%	0.54%	–
b-Sharpe SA	Genève	Société financière	134	34%	34%	34%	–

6 | Immobilisations corporelles

En milliers de CHF

	31.12.2024			31.12.2025					
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2024	Change-ments d'affec-tation	Investis-sements	Désin-vestisse-ments	Amortis-sements	Reprises*	Valeur comp-table au 31.12.2025
Autres immobilisations corporelles	56'248	(28'826)	27'422	–	4'628	(57)	(7'022)	(63)	24'908
Total des immobilisations corporelles	56'248	(28'826)	27'422	–	4'628	(57)	(7'022)	(63)	24'908

* Un amortissement comptabilisé en 2024 a été extourné en 2025, le projet n'étant pas encore en utilisation.

7 | Répartition des autres actifs et autres passifs

En milliers de CHF

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Compte de compensation*	10'106	253	13'291	–
Autres actifs et autres passifs	51	97	1'638	1'117
Impôts indirects	2'415	1'122	888	2'640
Total	12'572	1'472	15'817	3'757

* En 2025, la Banque reclasse les soultes des swaps dénoués par anticipation (repartis sur la durée initiale des swaps) séparément en tant que passif (au lieu d'actif négatif) en Compte de compensation.

8 | Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

En milliers de CHF

	31.12.2025		31.12.2024	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts de la centrale des lettres de gage et des covered bonds émis	2'672'846	2'168'000	2'453'761	1'988'000
Actifs sous réserve de propriété				

Sans les opérations de financement de titres (objet d'une annexe spécifique).

9 | Situation économique des propres institutions de prévoyance

9.1 | Institution de prévoyance

Les collaborateurs de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont assurés auprès du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1^{er} janvier qui suit le 24^e anniversaire.

Le droit à la rente ou au capital vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'A.V.S. Moyennant une réduction de la rente, le droit aux prestations de vieillesse peut être avancé jusqu'à l'âge de 58 ans révolus au plus tôt. Le fonds de prévoyance prévoit également des versements de pension au conjoint et aux enfants en cas de décès de l'assuré.

Des cadres dirigeants peuvent également bénéficier d'une prévoyance complémentaire auprès du Groupe. Ce fonds de prévoyance est directement géré par le groupe.

9.2 | Avantages/engagements économiques provenant d'un excédent/découvert de couverture

Les comptes annuels du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (établis selon la norme *Swiss GAAP RPC 26*) font apparaître un degré de couverture de 111.8% à fin 2024, respectivement 108% à fin 2023 par rapport à l'exigence de l'OPP2.

Les réserves de fluctuation de valeur du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme *Swiss GAAP RPC 16*.

Le fonds de prévoyance complémentaire pour les cadres dirigeants présente au niveau de notre actionnaire principal une couverture de 100% de la dette actuarielle au 31.12.2025 (100% au 31.12.2024).

9.3 | Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès des fonds de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

9.4 | Charges de personnel

Les contributions aux institutions de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent KCHF 4'286 pour l'exercice 2025 (KCHF 3'982 pour 2024).

10 | Emprunts obligataires et emprunts à conversion obligatoire en cours

En milliers de CHF

		Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Montant
Émetteur				
Banque de lettres de gage	Non subordonné	0.49%	2026-2038	468'000
		0.28%	2026	10'000
		0.30%	2026	9'500
		0.31%	2026	4'300
		0.39%	2026	40'000
		0.42%	2026	12'200
		0.65%	2026	29'000
		0.84%	2026	50'000
		0.96%	2026	30'000
		1.90%	2026	100'000
		1.61%	2027	100'000
		1.46%	2027	100'000
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA		0.35%	2027	15'000
		0.22%	2028	100'000
		0.74%	2028	100'000
		0.98%	2029	100'000
		0.07%	2029	200'000
		1.91%	2030	150'000
		1.93%	2030	100'000
		0.13%	2031	200'000
		0.03%	2031	150'000
		0.93%	2032	100'000
		1.97%	2032	100'000
		1.52%	2033	100'000
Total		0.85%		2'368'000

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

	31.12.2026 D'ici une année	31.12.2027 > 1 – ≤ 2 ans	31.12.2028 > 2 – ≤ 3 ans	31.12.2029 > 3 – ≤ 4 ans	31.12.2030 > 4 – ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts de lettres de gage							
Prêts de Banque de lettres de gage	51'200	122'100	90'100	54'200	70'000	80'400	468'000
Emprunts obligataires émis							
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	285'000	215'000	200'000	300'000	250'000	650'000	1'900'000
Total	336'200	337'100	290'100	354'200	320'000	730'400	2'368'000

11 | Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

En milliers de CHF

	État au 31.12.2024	Utilisations conformes au but	Reclassi- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles consti- tutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État au 31.12.2025
Provisions pour autres risques d'exploitation	2'925	–	–	–	–	2'310	(361)	4'874
Total des provisions	2'925	–	–	–	–	2'310	(361)	4'874
Réserves pour risques bancaires généraux	38'783	–	–	–	–	4'200	(3'200)	39'783
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	8'553	(1'078)	–	–	–	2'378	(4'673)	5'180
– Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	8'553	(1'078)	–	–	–	2'378	(4'673)	5'180
– Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances non compromises	–	–	–	–	–	–	–	–

12 | Capital social

En milliers de CHF

	31.12.2025			31.12.2024		
	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Capital social/Capital social	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764
– Dont libéré	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764
Total du capital social	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764

13 | Créances et engagements envers les parties liées

En milliers de CHF

	Créances		Engagements	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Participants qualifiés	129	241	916'930	1'213'100
Sociétés du Groupe	–	–	–	–
Sociétés liées	42'973	1'750	489'171	539'855
Affaires d'organes	2'755	2'332	76	28
Autres parties liées	–	–	–	–

Les opérations avec les parties liées sont conclues aux conditions du marché.

14 | Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote

Nominal en milliers de CHF

		31.12.2025		31.12.2024	
		Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote					
Avec droit de vote	Crédit Agricole des Savoie	166'731	54.00	166'731	54.00
	Crédit Agricole Centre-Est	56'513	18.30	56'513	18.30
	Crédit Agricole Franche-Comté	38'896	12.60	38'896	12.60
	Crédit Agricole Alsace-Vosges	31'185	10.10	31'185	10.10
	CA Indosuez (Switzerland) SA	15'439	5.00	15'439	5.00

15 | Structure des échéances des instruments financiers

En milliers de CHF

	Échu							Total
	À vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Actifs/instruments financiers								
Liquidités*	415'132	10'344	–	–	–	–	–	425'476
Créances sur les banques	61'918	–	–	–	–	559	–	62'477
Créances sur la clientèle	396	40'253	1'322	6'666	37'004	155'531	–	241'172
Créances hypothécaires	3'877	16'983	12'366	16'963	135'922	5'492'918	–	5'679'029
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'208	–	–	–	–	–	–	2'208
Immobilisations financières	–	–	41'283	209'023	190'650	–	2'494	443'450
Total 31.12.2025	483'531	67'580	54'971	232'652	363'576	5'649'008	2'494	6'853'812
Total 31.12.2024	506'131	54'565	59'655	209'051	423'748	5'467'448	2'994	6'723'592
Fonds étrangers/instruments financiers								
Engagements envers les banques	7'323	–	410'000	433'430	489'900	64'959	–	1'405'612
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	300'000	–	–	–	–	300'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'430'793	756'456	66'475	31'743	30'979	60	–	2'316'506
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	14'432	–	–	–	–	–	–	14'432
Emprunts et prêts des lettres de gage	–	–	90'000	246'200	1'301'400	730'400	–	2'368'000
Total 31.12.2025	1'452'548	756'456	866'475	711'373	1'822'279	795'419	–	6'404'550
Total 31.12.2024	1'247'607	700'789	894'194	631'739	1'721'122	1'082'322	–	6'277'773

* Compte de garantie *EsiSuisse* à la BNS: conformément à l'art. 37h al.3 let. C LB, 50% du versement obligatoire à *EsiSuisse* doit être sécurisé. Au 31 décembre 2025, la sûreté s'élève à KCHF 10'344.

16 | Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En milliers de CHF

	31.12.2025		31.12.2024	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	425'476	–	443'457	–
Créances sur les banques	1'586	60'891	3'234	66'967
Créances sur les clients	118'311	122'861	121'119	152'308
Créances hypothécaires	4'599'893	1 079'136	4'386'780	1'046'206
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	2'208	–	1'191
Immobilisations financières	261'508	181'942	311'310	191'020
Comptes de régularisation	9'545	944	9'162	1'051
Participations	8'943	–	6'193	–
Immobilisations corporelles	24'908	–	27'422	–
Autres actifs	12'572	–	1'149	323
Total des actifs	5'462'742	1'447'982	5'309'826	1'459'066
Passifs				
Engagements envers les banques	914'700	490'912	1'209'704	545'431
Engagements résultant des opérations de financement de titres	300'000	–	300'000	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'253'175	1'063'331	1'161'063	943'479
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	14'432	–	20'096
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2'368'000	–	2'098'000	–
Comptes de régularisation	22'966	665	23'997	1'001
Autres passifs	15'817	–	3'709	48
Provisions	4'874	–	2'925	–
Réserves pour risques bancaires généraux	39'783	–	38'783	–
Capital social	308'764	–	308'764	–
Réserve légale issue du capital	54'650	–	54'650	–
Réserve légale issue du bénéfice	9'396	–	8'708	–
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	–	8'259	–
Bénéfice reporté	29'907	–	26'511	–
Bénéfice de la période (résultat de la période)	11'093	–	13'764	–
Total des passifs	5'341'384	1'569'340	5'258'837	1'510'055

17 | Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

En milliers de CHF

		31.12.2025		31.12.2024	
		Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs					
Europe	Suisse	5'462'743	79.0%	5'309'826	78.4%
	France	1'065'893	15.4%	1'081'517	16.0%
	Allemagne	236'980	3.4%	254'815	3.8%
Autres		145'108	2.1%	122'584	1.8%
Total des actifs		6'910'724	100%	6'768'742	100%

18 | Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

En milliers de CHF

Notation de pays interne à la Banque	S&P Global Ratings	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2025		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2024	
		En CHF	Part en %	En CHF	Part en %
1 Première qualité	AAA / AA-	212'852	16.7%	1'266'023	99.8%
2 Bonne	A+ / A-	1'064'467	83.3%	1'291	0.1%
3 Moyenne	BBB+ / BBB-	276	0.0%	373	0.0%
4 Dégradée	NR	113	0.0%	377	0.0%
Total		1'277'707	100%	1'268'063	100%

Au 31.12.2025, l'exposition de la catégorie A+/A- inclut la France, suite à la baisse de notation du 17 octobre 2025.

Informations relatives au hors bilan

19 | Répartition des créances et engagements conditionnels

La Banque n'a aucun engagement de couverture de crédit ou similaire dans le hors bilan au 31.12.2025 (idem au 31.12.2024).

Informations relatives au compte de résultat

20 | Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

En 2025, la Banque a enregistré des produits d'intérêt de 5'596 KCHF (6'054 KCHF en 2024) dus au dénouement par anticipation des opérations de couverture qui n'étaient plus nécessaires. Les soultes encaissées sont enregistrées dans le compte de résultat en *accrued method* jusqu'à leur date prévue d'échéance. Également, un produit d'intérêt de 1'488 KCHF a été enregistré au titre de pénalités dues dans un dossier de recouvrement.

21 | Répartition des charges de personnel

En milliers de CHF

	2025	2024
Charges de personnel		
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et allocations supplémentaires)	30'773	27'709
– Dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	–	–
Prestations sociales	2'965	3'855
Adaptations de valeur relatives aux avantages et engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	4'286	3'982
Autres charges de personnel	1'040	890
Total	39'064	36'436

22 | Répartition des autres charges d'exploitation

En milliers de CHF

	2025	2024
Autres charges d'exploitation		
Coût des locaux	5'951	5'489
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	18'310	16'756
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	665	422
Publicité	2'603	2'179
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	490	382
– Dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	490	382
– Dont pour d'autres prestations de service	–	–
Honoraires versés à des tiers	496	483
Autres charges d'exploitation	2'344	2'555
– Dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	–	–
Total	30'859	28'266

23 | Charges et produits extraordinaires

	2025	2024
Produits extraordinaires		
Gains sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	3	285
Total	3	285
Charges extraordinaires		
Pertes sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(57)	(303)
Total	(57)	(303)

24 | Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

En CHF

	2025	2024
Impôts		
Charges relatives aux impôts courants	2'827	1'648
Charges relatives aux impôts latents	–	–
Total	2'827	1'648
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	19%	10%



Ernst & Young SA
Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1575
CH-1211 Genève 26

Téléphone: +41 58 286 86 86
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, Genève

Genève, le 27 mars 2026

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 25 à 45) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Par conséquent, notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrit ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.

Evaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

Risque Les opérations de crédits constituent la principale activité de la Banque. Nous considérons l'évaluation des créances sur la clientèle et des crédits hypothécaires comme un élément clé de l'audit, compte tenu des éléments suivants :

- ▶ Les créances sur la clientèle et les crédits hypothécaires représentent une partie significative de l'actif (86% du total du bilan ou KCHF 5'920'200) ;
- ▶ La détermination du montant des corrections de valeur individuelles sur créances compromises s'appuie sur l'estimation de la capacité de remboursement du débiteur et/ou de l'estimation de la valeur de liquidation des gages.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires, ainsi que la procédure de détermination des corrections de valeurs individuelles sur créances compromises sont décrites dans l'annexe aux comptes annuels (paragraphe 2.1, 3.1 et 4.1).

Nos procédures d'audit Nos travaux ont notamment consisté à apprécier et vérifier les contrôles clés relatifs à l'octroi, la comptabilisation et le suivi des créances sur la clientèle et les crédits hypothécaire.

De plus, nous avons apprécié et vérifié la méthodologie d'identification du risque de défaut et d'évaluation des correctifs de valeur.

Par ailleurs, pour un échantillon de créances individuelles considérées comme compromises, nous avons vérifié la valorisation des sûretés retenues et confronté nos conclusions aux hypothèses retenues par la Banque lors du calcul du besoin de correctifs de valeurs.

Nous avons également vérifié le respect des prescriptions comptables relatives à l'évaluation et à la présentation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences



significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.



Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Milena
De Simone-Fierz
(Qualified Signature)



Xabi Amestoy
(Qualified Signature)

Milena De Simone
Experte-révisseuse agréée
(Révisseuse responsable)

Xabi Amestoy
Expert-Comptable diplômé

Nous contacter? Rien de plus facile!



Sur le web

Avez-vous besoin d'une information?

Rendez-vous sur notre site internet www.ca-nextbank.ch ou sur les FAQ proposés.

Pour gérer vos comptes et effectuer vos paiements: connectez-vous sur votre e-banking depuis votre ordinateur ou sur l'app e-banking CA next bank (disponible sur Android ou iOS).

Souhaitez-vous nous contacter?

Rendez-vous sur www.ca-nextbank.ch/contact et renseignez le formulaire de contact.

Souhaitez-vous écrire à votre conseiller(ère)

dédié(e)? Envoyez un e-mail sur la messagerie sécurisée de votre e-banking depuis votre ordinateur ou sur l'app e-banking CA next bank. (Menu > Messagerie sécurisée)



Par téléphone

La ligne directe de votre conseiller(ère) dédié(e) s'affiche dans l'e-banking de votre ordinateur ou sur l'app e-banking CA next bank. (Menu > Messagerie sécurisée)



En agence

Nous serions ravis de vous accueillir dans l'une de nos agences :

Agence de Bâle

St. Alban-Anlage 70
4052 Bâle

Agence de Berne

Aarberggasse 5
3011 Berne

Agence de Fribourg

Boulevard de Pérolles 7
1700 Fribourg

Agence de Genève Pont-Rouge

Esplanade de Pont-Rouge 3
1212 Grand-Lancy

Agence de Genève Rive

Rue du Rhône 67
1207 Genève

Agence de Genève Cornavin

Rue de Chantepoulet 25
1201 Genève

Agence de Lausanne

Rue du Petit-Chêne 14
1003 Lausanne

Agence de La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 58
2300 La Chaux-de-Fonds

Agence de Lugano

Via Ferruccio Pelli 3
6900 Lugano

Agence d'Yverdon-les-Bains

Rue de la Plaine 14
1400 Yverdon-les-Bains

Agence de Stettbach

Zürichstrasse 98
8600 Dübendorf

Agence de Zurich Limmatquai

Limmatquai 80
8001 Zurich

Agence de Zurich Uraniastrasse

Uraniastrasse 28
8001 Zurich

Les informations contenues dans ce document sont sujettes à modifications et ne lient pas Crédit Agricole next bank (Suisse) SA. Décembre 2025.



Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

www.ca-nextbank.ch



CA next bank
CRÉDIT AGRICOLE

